ON FRAPPE DANS L'OMBRE ?

POLICE et MYSTÈRE

le Volume Complet 50 cs

J. FERENCZI & FILS
EDITEURS
PARIS

STUDIO PIAZ

CH152

On frappe dans l'ombre

ROMAN POLICIER

Par AMAURY KAINVAL

3 E5

PP 887

CHAPITRE PREMIER

Le quai des Murailles s'étend du pont Saint-Mihiel au pont de la Motte-Rouge. Curieusement tracé, il affecte la forme d'un croissant. En face, l'île Legall, une étrange petite île, sur laquelle se dressent des maisons de bois et des hangars, chantiers de constructions pour les canots qui, le dimanche, sillonnent l'Erdre.

Peu fréquenté les jours d'été, le quai des Murailles prend un aspect désertique, quand arrive l'automne. On y passe encore, car il dessert un quartier populeux, mais nul ne s'y attarde, sauf les gamins sortant de l'école.

C'est que ce quai, bordant une eau morte, offre aux gamins toutes les distractions désirables. D'antiques rafiaux, depuis longtemps condamnés, de vénérables bateaux-lavoirs en font leur port d'attache. Surtout, il y a les piles de bois, bizarrement équilibrées et peuplées de « caches » dans lesquelles on peut jouer pendant des heures sans redouter des interventions importunes.

Cette année-là, le 6 novembre tombait un jeudi, jour béni pour les écoliers. La veille, dans l'ombre qui tombait, Martin Legras et Georges Bastard, tous

Sont réservés tous droits de traduction, d'adaptation, de mise au théâtre et au cinématographe.

P. et M. 192

deux enfants du quartier, avaient été en reconnaissance sur le quai.

Avec joie, ils avaient constaté qu'aux piles de grumes déjà anciennes et dont ils connaissaient les moindres interstices, s'était ajoutée une pile nouvelle, plus importante que les autres, et pleine de recoins inconnus.

Il avait donc été convenu qu'on explorerait ensemble ce domaine et que cette exploration terminée on inviterait les camarades à l'une de ces folles parties au cours desquelles on s'amuse de tout cœur si l'on déchire ses vêtements.

Fidèle au rendez-vous, Martin Legras arriva les deux mains dans les poches en sifflotant. L'air était vif et la brume assez forte.

Cette brume n'était pas pour déplaire au gamin, elle cadrait avec le lieu et ajoutait à son charme. Grâce à elle, le bras de canal, large de quelques toises au plus, prenait des allures de fleuve. L'île Le Gall, irréelle, semblait flotter, tel un gros navire. Les marronniers bordant le quai apparaissaient, avec leurs fûts noirs et leurs branches dépouillées, comme des géants pétrifiés, dont la tête se fût perdue dans les nuages. Enfin et surtout les piles de grumes s'avéraient plus mystérieuses, avec leurs avancés et leurs retraits, leurs tunnels et leurs trous d'ombre pareils à des gouffres.

Pendant de longs moments, Martin savoura ce spectacle puis l'impatience le prit. D'un train de cheval échappé il fonça vers l'estaminet voisin pour regarder l'heure, puis les sourcils froncés il grommela :

— Toujours le même, ce Bastard, on ne dirait pas que son père est horloger.

Il se consola d'ailleurs rapidement de ce contretemps, accaparé par celui d'un spectacle nouveau, celui d'un chat que poursuivait un roquet famélique.

Poursuivant et poursuivi filèrent d'abord en droite ligne, d'un seul trait, à une allure de cauchemar, puis le chat fit un crochet imprévu. Martin le vit

disparaître sous la pile de grumes, tandis qu'avec des cris rauques, le chien brusquement s'immobilisait sur place.

— Ah! Ah, railla Martin, il t'a eu le matou. Eh bien qu'attends-tu pour le rejoindre? le tunnel est pourtant assez haut pour passer. Tu verras ça si je n'y entre pas quand Bastard sera là.

Semblant répondre à l'évocation de son nom, celui-ci apparut très digne. Redoutant les reproches de son camarade, vivement il attaqua :

— Mon, mais des fois Legras, lança-t-il d'un ton suraigu, c'est-y que tu te moques du monde; voilà une heure que je t'attends auprès de la première pile.

Démonté par cette audace, Martin demeura un instant sans voix. Se ressaisissant enfin il riposta :

— Pour du culot, c'est du culot. J'étais là avant toi, même que je suis venu voir l'heure « Au Chat qui fume », car je pensais que je m'étais trompé.

— Ça va! Ça va! fit l'autre, débonnaire, mettons que je n'ai rien dit. Alors on joue?

— Nature qu'on joue.

— Sur la grande pile, celle qu'on a repérée hier?

— En v'là une question. Seulement, tu sais, on fera bien d'y aller mou.

— Pourquoi?

— Parce que, mon vieux, ça pas l'air très solide.

Georges Bastard eut un dédaigneux haussement d'épaules. Du bout des lèvres, il laissa tomber :

— Oh, toi, t'as toujours peur.

— Dame, mon vieux, tu sais ce qu'est arrivé la dernière fois, une grume en dégringolant a cassé la patte à Totor. Y rigolait pas Totor ce jour-là et toi mon vieux t'en menait pas large.

Georges Bastard convint avec bonne grâce qu'à demi écrasé par une grume Totor Redoin ne « rigolait pas » et que lui-même, témoin de ce spectacle, n'éprouvait pas le besoin de crâner.

Cet hommage rendu à la vérité, il posa de nouveau cette question :

— Alors on joue-t-il ou on joue-t-il pas?

La réponse vint rapidement :

— On joue, mais on fera attention. J'te jure que la pile a pas l'air solide.

Cette décision prise, les explorateurs se mirent à l'ouvrage, c'est-à-dire qu'ils grimpèrent sur la pile, escaladèrent les grumes, furetèrent dans les coins.

Soudain, le jeune Bastard poussa un cri, mais un cri tel que son camarade s'arrêta cloué sur place. Dans un éclair, il revécut la scène précédemment évoquée par lui, une des lourdes billes basculant et écrasant tout sur son passage.

Une chose l'étonnait cependant, le jour de la catastrophe, avant le cri de Totor, il avait entendu la bille dévalant avec un bruit de tonnerre. Or cette fois...

Un nouveau cri de Bastard le tira de sa stupeur.

— Legras! Legras! hurlait le jeune garçon, viens vite, viens vite! Y a un mort avec du sang partout.

D'un bond, Martin Legras se précipita vers son camarade. Celui-ci, immobile, le visage livide, le regard fixe, contemplait le corps d'un homme jeune, qui, légèrement couché sur le côté, un de ses bras replié, comme en un geste de défense, l'autre pressé contre le corps, semblait coincé entre deux billes.

— L'a été écrasé? interrogea Martin à voix basse.

L'autre secoua la tête.

— Non, dit-il, l'a été assassiné.

— Hein! sursauta Martin.

Sans répondre, heureux sans doute de fuir la vue du cadavre qui semblait le fasciner, prenant la main de son camarade Bastard l'entraîna vers le sommet de la pile de bois. Désignant du doigt l'une des billes, d'un ton tragique il ordonna :

— Regarde, du sang.

Enchaînant, il expliqua :

— Y en a toute une traînée, je l'ai suivie et... et... j'ai vu... le macchabée.

— Oui, oui... je comprends, mais as-tu vu... son mouchoir...

— Oui, auprès du cou, c'était rouge. Mais qu'est-ce qu'il faut faire?

— J'sais pas, moi... la police...

— Ousqu'elle est la police? y a pas d'agents par ici.

Subitement ils pensèrent aux ouvriers qui travaillaient dans un chantier de bois voisin. D'ordinaire, ils les fuyaient comme la peste, ceux-ci leur donnant la chasse dès qu'ils les voyaient approcher des billes. Aujourd'hui, les circonstances étaient différentes, on pouvait les aborder sans crainte et cela constituait pour les gosses une revanche qu'ils appréciaient.

Ils partirent donc en courant vers le chantier proche. Là ils s'arrêtèrent tous deux d'un commun accord, car, l'air bougon, le contremaître surveillait les ouvriers qui, avec des « ahans » répétés, déplaçaient d'énormes pièces de bois.

Reconnaissant les gamins si souvent pourchassés, le contremaître les interpella durement :

— Allez, ouste vous autres, votre place n'est pas ici mais à l'école.

Et comme les gamins semblaient rivés au sol, enflant la voix, il menaça :

— Dites donc, voulez-vous que j'vous tire les oreilles, ça vous fera peut-être entendre.

Prenant son courage à deux mains, Martin Legras lança tout d'une haleine :

— Monsieur, y a un mort dans la grande pile de bois, un mort tout couvert de sang.

— Comment un mort? Un gosse? hurla le contremaître qui sans doute se souvenait lui aussi de l'aventure de Totor.

Cette fois, ce fut Bastard qui répondit :

— Non, monsieur, c'est un jeune homme.

Il ajouta, fort de son droit :

— J'crois ben qu'il a été assassiné, car c'est moi que j'l'ai découvert en suivant les traces de sang.

Un instant le contremaître parut hésiter, redou-

tant une farce, mais ayant remarqué la pâleur des gamins, il déclara :

— Bon, je vais avec vous.

Tourné vers les ouvriers, qui, interrompant tout travail, avaient suivi cette conversation avec curiosité, il ajouta :

— Reprenez le travail vous autres et si le patron arrive expliquez-lui ce qui se passe.

Durant le court trajet qui séparait le chantier de la pile tragique, il demanda :

— Avez-vous touché à quelque chose?

— A rien, monsieur, répondirent-ils d'une seule voix.

— Très bien cela, approuva-t-il. Ah! Avez-vous vu le visage du mort?

— Moi je l'ai vu, triompha Bastard.

— Tu le connais?

— Non, il est sûrement pas du quartier.

— Tu es sûr qu'il n'a pas été écrasé par une bille?

— Sûr, puisque j'vous dis qu'y avait du sang tout en haut de la bille et que le mort est en bas dans un renfoncement. D'ailleurs on est rendu, vous allez voir vous-même.

Le contremaître vit, en effet, et ce qu'il vit le décida à prendre ses jambes à son cou et à téléphoner à la Police.

Ce devoir rempli, s'adressant aux gamins, il leur dit d'un ton péremptoire :

— Vous allez vous asseoir dans ce coin et ne pas en bouger jusqu'à l'arrivée des magistrats. On va vous interroger, pas de mensonges surtout, hein?

Appelant deux ouvriers, il ajouta :

— Vous filez jusqu'à la pile n° 3 et ne laissez approcher personne. Ne vous avisez pas de toucher à quoi que ce soit. Il s'agit d'un crime certainement.

Tandis que le contremaître se remettait à la besogne, Martin Legras confiait à mi-voix à son camarade :

— Ben, mon vieux, pour un jeudi c'est un jeudi.
— Oui, admit Georges Bastard, et un drôle.
— Ça va paraître dans le journal?
— Ben sûr! Et y aura notre nom dessus.
— C'est les copains qui vont être épatés.
— Plutôt, n'empêche que c'est pas drôle.

Le dialogue ne se poursuivit pas. Une auto venait de s'arrêter et de cette auto descendaient des hommes graves, si graves qu'en les voyant les deux gamins regrettèrent de n'être pas à l'école.

CHAPITRE II

Ce soir-là, un triste soir de novembre, Léonce Capoulin se félicitait de n'avoir point à sortir. Dehors, le vent faisait rage et la pluie, de mille traits, criblait la vitre. Les pieds sur les chenets, enfoui dans un vaste fauteuil, devant un de ces grands feux de bois dont la clarté réjouit les plus moroses, le célèbre reporter songeait.

Un immense besoin de repos s'emparait de lui; il eût voulu pouvoir fuir Paris, se retirer dans la ville qui l'avait vu naître et là, oublieux des misères humaines, vivre en bourgeois paisible, ne plus connaître la fièvre des enquêtes, les angoisses du doute, le vertige des courses effrénées.

Un bruit de voix le tira de sa rêverie. On discutait dans le vestibule. Héroïquement, Mariette, la vieille bonne, défendait l'entrée de sa porte. La brave femme criait :

— Et moi, je vous dis que vous n'entrerez pas! Comment, par un temps pareil, partir en voyage! C'est-y pas que vous êtes fou? Alors, sous *prétesque* que M. Léonce est un grand *journalisse*, faudra qu'y *soye* toujours en route?

— Mais il s'agit d'un crime... étrange... extraordinaire, hurla l'inconnu.

Capoulin tressaillit. Un instant, il hésita, jetant vers le feu de bois qui, gaiement, flambait dans l'âtre, un regard désespéré; puis subitement, malgré lui, il ordonna :

— Mariette, faites entrer monsieur et préparez du thé.

Un jeune homme se présenta que Léonce reconnut pour un des nouveaux reporters. Lui tendant la main, il dit :

— N'en veuillez pas à Mariette, son affection pour moi l'égare. Mais qu'y a-t-il? Jouny, vous paraissez malade?

— Je ne suis pas malade, monsieur Capoulin, mais je suis ému, terriblement ému! Le grand chef m'a chargé d'une enquête et, je l'avoue, j'y perds mon latin. Voici huit jours que je me démène, huit nuits que je n'ai pas fermé l'œil... Eh bien! là, en toute franchise, j'en suis au même point que lorsque, descendant du train, je me suis présenté au service de la Sûreté. Alors, j'ai pensé que... J'ai pensé que peut-être vous consentiriez à m'aider.

Léonce eut un sourire; cet hommage rendu à son talent le flattait. D'un ton bienveillant, il demanda :

— Voyons, de quoi s'agit-il?

Le visiteur s'installa commodément devant le feu; puis, ayant allumé une cigarette, il débuta en ces termes :

— Eh bien! voici les faits : le matin du 6 novembre, deux gamins jouaient sur le quai des Murailles. Ce quai est encombré de billes de bois posées sans ordre, et laissant entre elles des vides considérables. Or ces deux gamins montaient, descendaient sur les grumes quand, tout à coup, l'un d'eux remarqua sur l'écorce des arbres des traces de sang. Intrigué, il fit signe à son camarade de cesser ses gambades et de venir le rejoindre. Ensemble, ils suivirent les traces et arrivèrent à l'un de ces « vides » dont je vous parlais. Un jeune homme s'y trouvait couché, comme encastré entre les billes.

— Parfait, jusque-là, c'est très clair; mais, atten-

tion, n'allez pas trop vite. Quelle était la position du cadavre?

— Il était légèrement penché sur le côté, un de ses bras était replié comme en un geste de défense; l'autre pendait, collé le long du corps.

— C'est tout ce que virent les gamins?

— Non, ils virent que l'inconnu portait au cou une horrible blessure, d'où le sang s'était écoulé sur le sol; ils remarquèrent, en outre, que la victime tenait un mouchoir avec lequel elle avait essayé d'arrêter l'hémorragie. C'est alors qu'affolés ils prévinrent les ouvriers d'un chantier voisin; ces derniers avertirent la police, qui constata ceci : le jeune homme avait été fouillé, mais il n'avait pas été volé.

— Pardon, je vous arrête, vous dites : « Le jeune homme avait été fouillé. » Sur quoi basez-vous cette assertion?

— Sur quoi je me base ? Sur ceci: 1° on a retrouvé le portefeuille du jeune homme dans le haut de sa chemise et posé à même la chair, ce qui n'est pas la place ordinaire d'un portefeuille; 2° sa montre pendait hors de son gousset; 3° une de ses poches au moins avait été retournée.

Léonce garda un instant le silence, silence que respecta Jouny, attendant une question; mais Capoulin se borna à dire :

— Continuez, je vous prie. Que constata encore l'agent de service?

— Il constata que le chapeau du jeune homme était placé près de lui, que son veston était remonté jusqu'aux aisselles, qu'aucun objet n'était sur le sol qui eût pu appartenir à la victime ou servir d'instrument au criminel. C'est tout.

— Bon! Parlons à présent du malheureux. A-t-on identifié le cadavre?

— Très facilement, c'était celui de Charles Berthaud, caissier de la maison Marin.

— Caissier de la maison Marin? Ce détail est à retenir. Que sait-on encore?

— Ceci : Charles Berthaud avait vingt-trois ans, il était fiancé à une demoiselle Lemoine, dont la famille tient un restaurant rue de Vitré, à cinq cents mètres environ du lieu du crime. Le mariage devait avoir lieu dans huit jours.

— On connaît naturellement l'emploi du temps de la victime?

— On sait que Charles Berthaud a quitté sa fiancée, le soir, entre dix heures trois quarts et onze heures. On sait également qu'il aurait dû rentrer chez ses parents vers onze heures un quart, onze heures et demie au plus tard, car il fallait une demi-heure au jeune homme pour parcourir la distance qui sépare l'habitation de Mlle Lemoine de sa propre demeure. Mais, c'est tout ce qu'on sait.

— En résumé, fit Capoulin. Un seul fait *paraît* certain : c'est que, le soir du crime, Charles Berthaud a quitté sa fiancée vers onze heures.

Il y eut un nouveau silence; puis, à la surprise de Journy, le reporter demanda :

— Quelle a été la première version du crime?

— Celle-ci : Charles Berthaud, ayant quitté sa fiancée, s'est aventuré sur le quai des Murailles. Ce quai, généralement désert, est voisin d'un endroit mal fréquenté. On suppose que le jeune homme a été attaqué par des malfaiteurs. Très sportif, il s'est énergiquement défendu, tournant autour du tas de bois. Est-il tombé? Lui a-t-on tendu un piège? Mystère! On le retrouva, au matin, presque enseveli sous les arbres. Cette thèse, en apparence séduisante, n'a pas tenu. Il n'est pas dans les habitudes des malfaiteurs de tuer un homme, de le fouiller, pour lui laisser un billet de cent francs dans son portefeuille et de ne pas lui prendre sa montre.

— Soit, mais cette version a dû provoquer des révélations... Les connaissez-vous?

— J'en connais du moins quelques-unes, mais elles n'ont pas grande valeur.

— Dites toujours, on ne sait jamais.

— D'abord, un témoin a déclaré que, le soir même

du crime, il a vu, quai des Murailles, une femme aborder, à l'heure citée par les journaux, le malheureux Charles Berthaud. Ce dernier a repoussé la femme et le témoin croit avoir entendu peu après un coup de sifflet, puis des cris.

— Bon! Mais le témoin peut-il affirmer que l'homme aperçu par lui était bien Charles Berthaud?

— Non... Un autre témoin a vu sortir d'un chantier, voisin du lieu du crime, un individu duquel il n'a pu donner aucun signalement. D'autres personnes, parfaitement honorables d'ailleurs, ont entendu le coup de sifflet et les cris signalés par le premier témoin.

Capoulin hocha la tête et murmura :

— Tout cela ne nous donne pas grand'chose. On a sans doute cherché quelles étaient les relations de la victime et celles de sa fiancée.

— On a cherché : Charles Berthaud passait pour un garçon sérieux, ce qui ne l'empêchait pas, d'ailleurs, d'avoir plusieurs petites amies dont une Italienne qui, paraît-il, avait juré de se venger, s'il l'abandonnait.

— Racontars probablement?

— Je l'ignore; en tout cas, interrogée par la police, elle a fourni un alibi reconnu exact.

— Charles Berthaud avait peut-être des rivaux?

— C'est certainement qu'il faut dire; mais, de ce côté, rien non plus. Pourtant, il est un détail qu'il convient de signaler.

— Voyons lequel?

— Mlle Lemoine avait perdu ses parents, son oncle était son tuteur et gérait le restaurant. Mlle Lemoine devenant Mme Berthaud...

— Oui, je comprends, la police a dû s'acharner sur cette piste... Tout de même, c'était imprudent de la part du tuteur : il devait songer qu'on le soupçonnerait immédiatement. Est-ce tout ce qu'on a dit?

— Tout? Non! On a dit aussi que, le soir, la jeune fiancée a fait remarquer à Charles Berthaud qu'il était imprudent de sortir sans revolver.

— Ah! la victime était-elle armée habituellement?

— Elle l'était.

— On a dû alors retrouver le revolver qu'elle portait?

— Pas à ma connaissance.

— Vous n'avez aucun autre détail??

— Aucun, si ce n'est que le médecin légiste a déclaré que la blessure avait été faite avec une arme coupant mal, un couteau ébréché sans doute, mais certainement pas un rasoir.

— Et cette arme?...

— Nul n'a pu la retrouver. A-t-elle été jetée dans la rivière, le ou les assassins l'ont-il gardée? Voilà ce que je ne saurais dire.

Capoulin se frotta les mains avec une satisfaction visible. Ce cas, si simple en apparence, l'intéressait. Il questionna encore :

— Quelle est la thèse de la police?

— De thèse, elle n'en a point, à peine ose-t-elle formuler des hypothèses.

— Ces hypothèses, vous les connaissez?

— Oui, il y a eu d'abord celle de l'Italienne; elle a été abandonnée, bien qu'elle pût cadrer avec le témoignage de l'homme qui avait cru voir une femme aborder Charles Berthaud; il y a, ensuite, celle de la vengeance d'un des amoureux de Mlle Lemoine. On a dû l'abandonner, faute d'amoureux capable de jouer le rôle de criminel; il y a eu celle de la vengeance du tuteur : celle-là a été plus tenace, et certain vieux limier pourrait bien y croire encore; il y a même eu celle de la fiancée outragée. Que sais-je encore? On a couru d'une piste à l'autre, sans pouvoir rassembler le faisceau de preuves qui nous eût sauvés. C'est alors que je suis venu vous trouver.

— C'est là une marque de confiance qui me flatte, fit Capoulin; mais, pour l'instant, je n'en sais pas plus que vous et ce que nous savons est peu de chose.

— Si, remarqua Jouny, nous savons ce qu'est Charles Berthaud, nous savons d'où il venait, nous savons

où il allait, nous savons enfin qu'il a été assassiné et en quel lieu!

— Erreur! erreur! erreur! protesta Capoulin; il faut dire : « Nous supposons d'où il venait, nous présumons où il allait, nous savons qu'il a été assassiné, mais nous ignorons en quel lieu. » Voilà comment se pose le problème; avouez, mon cher, qu'il est formidable.

— Trop formidable pour moi.

— Et pour moi aussi peut-être! Enfin, nous essaierons. En attendant, mon cher, vous allez paisiblement regagner vos pénates; moi, je vais faire jeter quelques bûches nouvelles dans le foyer; tandis que Mariette préparera ma valise, je réfléchirai... Oui, décidément, cette affaire m'intéresse, je la prends en mains. Retenez une place dans le train de Bretagne... je vous accompagnerai.

CHAPITRE III

Le lendemain, la pluie avait cessé. Un pâle soleil éclairait les rues encore désertes, quand, fidèle à sa promesse, Capoulin se fit conduire à la gare d'Orsay. Bien qu'il fût en avance, Jouny déjà arpentait le quai d'embarquement, et, sans cesse, consultait sa montre. A la vue du reporter, le visage soucieux du jeune homme s'éclaira d'un large sourire :

— Enfin, vous voilà! cria-t-il, tandis qu'il se précipitait vers Léonce.

— Avez-vous donc du nouveau? questionna Capoulin en voyant l'enthousiasme de son compagnon.

— Je le crois, répondit celui-ci; hier, en rentrant chez moi, j'ai trouvé ce mot d'un agent que j'ai mis dans mes intérêts.

Capoulin parcourut un instant la missive; l'ayant rendue à son propriétaire, il murmura :

— Cela ne nous apprend pas grand'chose. Que l'oncle de Mlle Lemoine ait une attitude bizarre, qu'il

se dérobe aux questions de la police, cela peut, en effet, s'expliquer facilement. On oublie trop dans quelle fausse situation se trouve cet homme que suspectent ses voisins, qui se sent surveillé par les agents, dont on épie le moindre geste et que chaque mot peut compromettre.

— Ainsi, ce document n'a, à vos yeux, aucune valeur?

— Jusqu'à preuve du contraire, je ne veux considérer pour certain que ce fait brutal : Charles Berthaud a été assassiné, on a retrouvé son corps dans un tas de bois, près d'une voie peu fréquentée et non loin d'une rivière. Voilà.

— Pardon, on connaît aussi l'heure du crime!

— Vraiment? Je croyais le contraire. Oui, je sais, Mlle Lemoine assure que son fiancé l'a quittée entre dix heures trois quarts et onze heures, mais Mlle Lemoine peut se tromper ou nous tromper.

— Se tromper! Je prévois ce que vous allez me dire : Sur dix hommes pris au hasard et auxquels on demanderait à brûle-pourpoint : « A quelle heure avez-vous fait telle chose? », neuf seraient incapables de répondre; mais, après réflexion, la moitié pourrait apporter des précisions.

— Des approximations, mon cher! Examinez le cas qu'il vous a plu d'évoquer. Sur quoi se base Mlle Lemoine pour dire que son fiancé l'a quitté à dix heures trois quarts?

— Sur les habitudes admises et sur ce fait que, peu après, elle a entendu sonner onze heures.

— Les habitudes, n'en parlons pas, les amoureux en tiennent peu compte; quant au carillon des heures entendu par Mlle Lemoine, il ne prouve qu'une chose : c'est que la victime n'était plus avec elle à ce moment. De bonne foi, la jeune fille a donc pu se tromper; mais, je le répète, elle a peut-être aussi voulu nous tromper.

— Pensez-vous donc qu'elle soit complice?

— Je ne pense rien, j'examine. Eh bien! supposons

que les deux jeunes gens, devant se marier prochainement, aient cédé à un mouvement de passion...

— Je vous arrête, monsieur Capoulin, le témoignage de l'oncle est formel à ce sujet : Mlle Lemoine a regagné *seule* sa chambre.

— Je n'ai pas dit qu'elle ne l'eût pas regagnée *seule*, mais il m'est permis d'envisager ce fait que le jeune homme a rejoint sa fiancée après l'avoir officiellement quittée. Ce n'est qu'une hypothèse, mais si nous l'admettons, on voudra bien reconnaître que l'intéressée fera tout son possible pour cacher ce retour et qu'ainsi sera faussée l'heure du départ réel de la victime. Or, si mes souvenirs sont exacts, les journaux locaux ont signalé ce fait curieux que le médecin légiste affirme que Charles Berthaud a été assassiné non pas à onze heures du soir, mais vers trois heures du matin.

— Il y a une autre hypothèse : celle du jeune homme allant passer la nuit dans quelque mauvais lieu.

— Pourquoi celle-là plus qu'une autre? Pourquoi ne pas admettre aussi qu'il s'est simplement attardé dans sa route?

— Alors, il faut renoncer à la tâche?

Capoulin se redressa, comme mû par un ressort :

— Renoncer à cette tâche protesta-t-il. Mais, vous perdez la raison! C'est parce qu'il est en apparence insoluble qu'il faut essayer de résoudre le problème. Pour cela, que faut-il? En connaître les données exactes; ce sont ces données qu'il nous faut rechercher avant tout.

— Mais ces données existent, n'en doutez pas... A moins qu'il ne se soit suicidé, Charles Berthaud a certainement été tué par quelqu'un. Si ce quelqu'un l'a tué, c'est qu'il avait ou croyait avoir intérêt à le faire. Quel profit l'inconnu pouvait-il tirer de la disparition de la victime? Ici, il nous faut serrer de près la question.

— En tout cas, ce n'est pas vol! fit Jouny en souriant.

— Qu'en savez-vous? interrogea Capoulin.

— Comment, ce que j'en sais? Mais ce billet de cent francs, cette montre...

— Vous avez raison, s'il s'agit d'un voleur vulgaire, vous avez tort s'il s'agit d'un assassin vraiment fort. Que j'aie commis ce crime, moi Capoulin, qu'aurais-je fait pour égarer les soupçons? J'aurais pris ce dont j'avais besoin et j'aurais laissé le reste : cinq cents francs, par exemple, s'il s'agit d'argent; le document qui m'intéressait, s'il s'agit d'une correspondance. Vous me direz qu'on était sûr que Charles Berthaud n'avait que ce billet de cent francs; je vous réponds qu'il avait pu toucher le soir même une somme dont s'est emparée l'assassin.

— Alors, ce serait un hasard curieux!

— Oui, si l'assassin ne connaissait pas la victime; non, s'il la connaissait et s'il savait que cette somme lui serait remise. Mais, poursuivons notre raisonnement. Charles Berthaud était, m'avez-vous dit, caissier de la maison Marin.

— Oui, et il portait sur lui la clé du coffre; elle ne lui a pas été prise, on n'a constaté aucune erreur de caisse et...

— Et cependant, par suite de sa mort, une place était à prendre qui, la veille n'était pas libre. On ne commet pas un crime pour cela? Je réponds : parcourez les annales judiciaires.

— De ce côté, commença Jouny...

Capoulin l'interrompit :

— N'anticipons pas, mon cher, n'anticipons pas, nous exposons; plus tard, nous discuterons. Continuons notre examen. L'assassin pouvait être le rival de M. Charles Berthaud : rival en amours, rival en affaires.

— C'est la thèse généralement admise.

— Ce crime pouvait être également l'œuvre d'une femme délaissée.

— Cela a été étudié.

— Revenons donc, si vous le voulez bien, à notre tas de bois; c'est là que, selon moi, gît la vérité.

— C'est tout au moins là que gisait le cadavre.

— Il y gisait, soit; mais, pouvez-vous affirmer que ce soit là qu'ait été assassiné Charles Berthaud? Dites, le pouvez-vous?

— Non, je ne le puis pas.

— Voilà donc encore élargi le champ de nos recherches; par contre, voilà singulièrement restreintes ce que, pompeusement, on dénomme « nos certitudes ». En faveur de l'hypothèse d'abord admise que le crime a bien été commis quai des Murailles, qu'y a-t-il?

— Le sang trouvé sur l'écorce des arbres, le coup de sifflet entendu par certains témoins, les cris signalés par les autres, la rencontre de Charles Berthaud avec la femme inconnue, l'heure du départ de la victime, le trajet habituellement suivi par lui pour regagner son domicile.

— Bien, prenons un à un ces détails, vous verrons ce qu'il en restera tout à l'heure. D'abord, les traces de sang relevées sur les arbres : elles ont pu être, en effet, laissées par le malheureux se traînant pour s'abriter dans le tas de bois, mais elles ont pu être laissées également par le corps qu'on portait dans l'interstice existant entre les bûches; elles ne constituent donc pas une preuve. Le coup de sifflet, les cris? Soit. Mais ils ont été entendus quand? à onze heures.

— Voilà qui confirme les dires de Mlle Lemoine.

— Voilà, en effet, qui les confirmerait si, pour les infirmer, nous n'avions — ces renseignements figurent dans tous les journaux locaux et vous devez les connaître — 1° la déposition de certain gendarme qui, ce soir-là, était de faction, non loin du lieu supposé du crime, lieu qu'il n'a pas quitté des yeux; 2° la déposition d'un groupe de personnes qui, à onze heures, ont passé près du tas de bois et n'ont rien remarqué d'anormal; 3° le rapport du médecin légiste, selon lequel le crime a dû être commis entre trois et quatre heures du matin. C'est bien exact, n'est-ce pas?

— C'est exact! reconnut Jouny.

— De l'heure du départ, nous ne parlerons pas. Quant au trajet habituellement suivi par Charles Berthaud, nous savons simplement qu'on l'avait vu plusieurs fois prendre ce chemin; mais, l'eût-on toujours vu passer par le quai des Murailles, qu'on ne pourrait affirmer qu'il y soit passé ce soir-là. Nul ne peut, en effet, assurer l'avoir vu, nul surtout ne peut dire qu'il n'a pas rencontré, en sortant de chez Mlle Lemoine, un personnage, homme ou femme, qui ne l'ait détourné de sa route habituelle.

— Permettez! permettez! intervint Jouny; si cela s'était produit, le personnage n'eût pas manqué de le signaler à la police. Cette affaire a fait un bruit énorme.

— Exact s'il s'agit d'un camarade ou d'une amie, et encore, dans ce dernier cas, y aurait-il des hésitations de la part de l'intéressée; mais si le personnage en question n'était autre que l'assassin lui-même, pensez-vous qu'il aurait été s'en vanter chez le commissaire?

— Je constate, fit Jouny avec amertume, que vous détruisez beaucoup, mais que vous construisez peu. Ce n'est pas avec un pareil système que nous découvrirons le coupable.

— Ce système nous permettra du moins de ne pas compromettre des innocents, ce qui est déjà quelque chose; il nous évitera, en outre, de perdre notre temps et surtout de nous laisser aveugler par des idées préconçues. Mais, pour vous plaire, nous allons essayer de faire un pas; oh! un pas bien timide, bien incertain encore.

— Faisons ce pas, esquissons-le plutôt.

« Pour cela, il nous faut revenir aux premières dépositions, à celles de ces gamins qui gambadaient sur les arbres. Vous vous en souvenez?

— Si je m'en souviens! Mais, je ne me souviens que de cela, grommela Jouny.

— Bon; par eux, nous savons que le cadavre...

— Etait couché entre deux arbres, compléta, non sans humeur, le jeune homme.

Imperturbable, Capoulin poursuivit :

— Toute la question est de savoir si le malheureux a été jeté dans ce trou ou s'il y est tombé lui-même. Je penche pour la première hypothèse. Pourquoi? Parce que les vêtements de la victime étaient remontés jusque sous les aisselles, ce qui permet de supposer qu'on l'a pris à bras le corps pour le transporter en ce lieu, et ce qui explique aussi, mon cher ami, que la montre soit sortie du gousset.

— Je vous marque un point; mais une question, une remarque plutôt : Charles Berthaud a pu être assassiné près du tas de bois et ensuite traîné jusqu'au vide laissé entre les arbres.

— Traîné, non!

— Pourquoi non?

— Parce que, si j'en crois les documents qu'il vous a plu de me confier, les souliers de l'infortuné ne portaient aucune trace de boue; non, ni les talons, ni les pointes n'avaient la moindre éraflure, il n'a donc certainement pas été traîné.

— Alors, il faut supposer que l'assassin était un colosse ou qu'il avait des complices.

— Il faut supposer cela, ou bien il faut admettre soit que le criminel et la victime aient causé en amis juste au-dessus du trou fatal, ce qui semble démentir les traces de sang relevées sur les arbres, soit que le crime n'ait pas été commis quai des Murailles.

Jouny haussa les épaules; il ricana.

— En somme, nous nageons en plein mystère; non seulement nous n'avons pas esquissé le pas promis par vous, mais nous n'avons pas avancé d'un pouce.

CHAPITRE IV

Léonce Capoulin avait une manie : lorsqu'une enquête ne marchait pas à son gré, il recherchait la solitude, mais, alors que tant de gens espèrent arriver à ce résultat en s'enfermant dans leur chambre ou en s'enfuyant vers la campagne, Capoulin, lui, descendait dans la rue. Là, perdu dans la foule, il laissait vagabonder son esprit tout en suivant d'un

œil amusé les multiples scènes que lui offrait le hasard.

Cette fois encore, fidèle à sa méthode, abandonnant Jouny à son triste sort il s'en fut dans la rue. C'est-à-dire qu'ayant franchi la porte de l'hôtel, traversé d'un pas hâtif la place Graslin, il flânait maintenant dans la rue Crétillon.

Pendant un bon moment, il alla d'un pas traînant sans qu'il lui fût donné de faire la moindre observation intéressante; puis, tout à coup, il eut un choc au cœur. Quelqu'un disait auprès de lui :

— Marcel est en retard d'un quart d'heure.

La réplique vint rapide, inattendue aussi :

— Allons, vieux, tu exagères, disons cinq minutes et n'en parlons plus.

— Pardon, voici ma montre, elle marque la demie et Marcel devait être ici au quart.

— Il reste à savoir si ta montre marche bien, la mienne dit vingt et une minutes après six heures.

— Possible, mais moi je vérifie avec soin, tandis que toi... D'ailleurs, la question ne se pose pas, la montre de Marcel et la mienne...

Un éclat de rire fit sursauter Capoulin, la phrase suivante tomba, comme un couperet :

— Dommage de te contredire, mais il me semble que tu as changé de montre depuis ta fameuse vérification.

— Changé de montre?... Au fait c'est vrai. Par exemple celle-là est bonne. Me croiras-tu si je t'affirme que je l'avais oublié.

Capoulin n'écoutait plus, un seul fait demeurait dans son esprit : l'inconnu ayant changé de montre avait oublié ce détail.

En soi, l'aventure était banale, mais le reporter en comprenait la portée. Qu'il se fût agi d'une chose grave, le jeune homme eût déclaré avec la même spontanéité, la même bonne foi aussi non seulement qu'au moment du drame il était la demie de six heures, mais encore qu'il en était sûr, vérification du bon fonctionnement de sa montre, ayant été faite par lui la veille.

Or, en l'occurrence, il n'était pas six heures et demie, mais six heures vingt et une, c'est-à-dire qu'entre l'heure qu'il donnait et l'heure réelle il existait un écart de neuf minutes.

Certes, on était en droit d'admettre que, pressé de questions, reconnaissant l'importance de ses déclarations, le jeune homme aurait été amené à se souvenir de la substitution des montres et à modifier sa première disposition.

Il n'en serait pas moins resté qu'au début de l'enquête, les policiers seraient partis sur des données inexactes et que de graves erreurs pouvaient en résulter.

N'en était-il pas ainsi dans l'affaire qui l'intéressait? Les déclarations, sincères à n'en pas douter, qui servaient de bases à l'enquête, étaient-elles aussi exactes qu'on s'était plu à le répéter?

C'était là un premier point à vérifier.

Une seconde expérience s'imposait et Capoulin, avec son audace habituelle, résolut de la tenter sur-le-champ.

Avisant un taxi, il se fit conduire quai des Murailles, puis, la course payée, il s'en fut au domicile du jeune Bastard, dont l'intelligence l'avait séduit.

Le gamin, seul à la maison, se livrait à la construction d'un appareil de son invention. A la vue du reporter, il abandonna son ouvrage et la main tendue, dit, avec un large sourire.

— B'jour m'sieur Capoulin!

— Bonjour petit. As-tu quelques minutes de libres?

Georges Bastard se redressa, puis cordial :

— Sûrement que j'en ai, et autant que vous voudrez. C'est pour le crime, hein?

— Oui, c'est pour le crime.

— Alors je suis prêt.

— Mais tes parents?

— Y rentreront pas avant une heure, et encore!

— Alors, allons-y. Je t'expliquerai en chemin ce que j'attends de toi. Je te demande seulement de bien faire attention, car c'est très important.

— Je ferai attention. Faut-il prévenir mon cama-

rade Legras. C'est un bon garçon, vous savez, et puis il n'est pas bête.

Capoulin hésita un instant, il répondit cependant :

— Va le chercher si tu veux, mais revenez rapidement, et surtout pas un mot à personne. Je ne veux pas une foule de badauds autour de nous.

— Comptez sur moi, déclara le gosse qui s'élança en courant vers une rue étroite, bordée d'immeubles tristes.

Resté seul, Capoulin se plongea dans ses pensées. Il le reconnaissait, l'expérience qu'il allait tenter n'aurait pas le caractère d'une expérience scientifique, elle pourrait toutefois lui donner certaines indications, surtout elle lui éviterait des erreements regrettables.

Il cessa de penser, les deux amis revenaient vers lui, les yeux brillants de plaisir. Désireux de ne pas perdre de temps, brièvement il expliqua :

— Nous allons tenter deux petites expériences, je vous demande d'y apporter toute votre attention.

— Compris, fit Martin Legras.

— Bon, première expérience, vous allez vous planter tous deux au bas de la rue de Bouillé. Tous deux vous surveillerez le tas de bois, mais vous le surveillerez attentivement. Moi, pendant ce temps, j'irai faire une course, j'en aurai pour un quart d'heure environ. Quand je reviendrai, vous me raconterez séparément ce que vous avez vu? C'est clair, n'est-ce pas?

— Très! décréta Bastard qui répéta : on s'installe au bas de la rue de Bouillé, chacun de notre côté, on surveille le tas de bois et quand vous revenez, au bout d'un quart d'heure, on vous dit ce qu'on a vu.

— Séparément, précisa Martin.

— Parfait, approuva Capoulin. Maintenant, mes enfants, rendez-vous tout tranquillement à votre poste.

Tandis que fidèle à la consigne donnée, les enfants traversaient à petits pas la chaussée, Capoulin se plaçait derrière le tronc d'un arbre, puis s'étant assuré que les guetteurs remplissaient leur rôle, il s'assit tranquillement.

Pendant les premières minutes, les enfants se tinrent immobiles comme des statues, puis Legras fit quelques pas, mais sans bouger la tête. Bastard l'imita aussitôt, mais pris de remords sans doute il s'immobilisa de nouveau. Des instants passèrent, puis un bruit de roues parvint aux oreilles du reporter, un vieux fiacre cahotant descendait la rue de Bouillé.

D'un même mouvement, les guetteurs tournèrent la tête. Saisissant l'occasion, Capoulin, d'un bond, gagna l'arbre voisin au pied duquel il s'accroupit.

Des minutes encore, cette fois ce fut un poivrot qui, du corps battant la muraille, attira l'attention des gosses. Le reporter fit un nouveau bond, trouva un nouvel abri et attendit les événements. Dix mètres à peine le séparaient du tas de bois.

Un timbre lointain résonna, accompagné d'un bruit de ferrailles. Le tram électrique passait. Un dernier bond plaça Capoulin derrière la pile qui l'intéressait.

Vivement, il consulta sa montre. L'opération n'avait pas pris dix minutes. Il restait à entendre le rapport des guetteurs.

Ayant gagné l'arrêt du tram, il feignit d'en descendre, puis interpellant Bastard, il lui cria :

— Viens me raconter ton histoire.

Docile, celui-ci accourut vers lui. Avant qu'il eût ouvert la bouche, Capoulin lui posa cette question :

— Tu as bien regardé le tas de bois?

— Oui, monsieur.

— Tu es sûr de ne pas l'avoir perdu de vue un seul instant?

— Sûr, même qu'à force de le regarder, j'en avais mal aux yeux.

— Bon. Alors qu'as-tu vu?

— Rien, monsieur.

— Comment rien? Tu n'as pas vu un homme ou une ombre, enfin quelque chose qui remuait entre l'arbre que tu vois là-bas et la pile de bois?

— Non, monsieur, et vous savez que je me méfiais; si un chien ou un chat étaient passés, je les aurais vus.

— Mais n'as-tu pas tourné la tête?

— Si, une fois, quand le fiacre est descendu, mais ça n'a pas duré, je vous le jure.

— Alors, si le juge t'interrogeait, tu jurerais qu'il n'est passé personne entre le premier arbre et la pile de bois.

— Je le jurerais, parce que c'est la vérité vraie; d'ailleurs, Martin vous dira la même chose.

Martin Legras répéta dans les mêmes termes « qu'il n'avait vu personne aller du premier arbre au tas de bois », il ajouta même qu'en sa qualité de scout, il était habitué à guetter, et que maintes fois on l'avait félicité de sa vigilance.

— Le témoignage du gendarme en faction rue de Bouillé doit être écarté, car il ne prouve rien. Voilà le résultat de mon expérience, songea Capoulin en allumant une cigarette.

Et mélancolique :

— On peut parfaitement admettre que l'assassin était simplement assis au pied d'un de ces marronniers. Un peu de brume, l'obscurité, une immobilité relative et le brave pandore, non prévenu, ne le remarquait pas plus qu'il n'eût remarqué une bûche ou une grosse pierre.

Cependant, inquiets du silence du reporter, les gosses se demandaient si, sans le savoir, ils avaient manqué à leur mission. Ils se rassérénèrent, car Capoulin demandait :

— Lequel de vous deux marche le plus vite?

— Bastard, répondit Legras sans hésiter, moi je ne suis bon ni pour la marche, ni pour la course.

— Parfait. Dans ces conditions, voilà comment nous allons procéder à la seconde expérience. Toi, Bastard, tu vas partir du pont Morhand, et tu te rendras au pont Saint-Mihiel, en marchant aussi vite que tu pourras, mais sans courir, tu entends bien : *sans courir.*

— Sans courir, c'est promis.

— Toi, Legras, tu partiras aussi du pont Morhand, seulement au lieu de passer par le quai comme ton camarade, tu remonteras la rue de Rennes et prenant

la rue de Chateaubriand, tu reviendras au pont Saint-Mihiel. Seulement, toi, tu courras de toutes tes forces.

— Je courrai de toutes mes forces. Entendu.

Capoulin ayant conduit les gosses à leur point de départ, leur fit signe de se mettre en route, signe auquel ils obéirent aussitôt.

Tandis que Legras partait à toute allure, il marcha d'un pas rapide en compagnie de Bastard qui, désireux de mériter des éloges, battait ce soir-là tous ses anciens records.

Au moment où ils arrivaient au pont Saint-Mihiel, Legras, le front couvert de sueur, hors d'haleine, débouchait lui-même de la rue Chateaubriand.

— Voilà qui va très bien, mes enfants, déclara Capoulin en leur octroyant à chacun un large pourboire.

CHAPITRE V

Il pouvait être sept heures du matin quand, en compagnie de Jouny, Léonce Capoulin s'en fut vers le quai des Murailles. Une brume légère flottait au-dessus de la rivière et, de son voile humide, enveloppait les barques ancrées le long de ses rives. D'un coup d'œil, Capoulin examina ce coin étrange de la grande ville; sur sa droite, un pont de bois reliant le quai à une île triste, sombre, presque tragique, et, sur cette île, des maisons basses, des cabanes de bois, quelques chantiers de réparations, des cales aussi, avec leur train de mise à l'eau. Sur la gauche, le quai qui, fortement, s'incurvait, formant un arc de cercle complet jusqu'à sa jonction avec un grand pont de pierre qui, d'un bond, franchissait la rivière pour s'appuyer sur l'autre quai. Derrière lui, escarpée, la rue de la Bouteillerie montait d'une haleine jusqu'à la rue de Vitré. En face, presque à ses pieds, deux tas de bois énormes qu'il contempla longuement.

Impatient, Jouny proposa :

— Nous pourrions peut-être étudier de plus près le lieu du crime.

Capoulin secoua la tête et répondit :

— Cela ne nous servirait de rien, pour l'instant du moins. Voyons plutôt les lieux avoisinants : d'abord, voici, un chantier de bois avec un portail immense; ce portail peut abriter un certain nombre d'individus et, le soir, on peut passer près d'eux sans les voir. C'est un endroit désert, propice aux mauvais coups; mais voici, de l'autre côté de la rue, à quelques mètres de distance, un autre portail, et, près de ce portail, une maison d'habitation. Si le crime avait été commis ici, les habitants auraient pu en être avertis, à moins que...

— A moins que?... interrogea Jouny.

Capoulin ne répondit pas. Son regard, à présent, se portait sur les bateaux ancrés près de la rive et sur les maisons de l'île. Il murmura :

— Je sais bien que les braves gens qui habitent ces maisons et que les mariniers croient avoir entendu un coup de sifflet et des cris, mais il y a la déposition du gendarme, il y a celle des promeneurs... Décidément, c'est l'énigme véritable.

— On a pu, suggéra Jouny, donner un coup mortel au malheureux et le saigner après.

— Un coup mortel? Non, mais un coup suffisant pour l'étourdir; j'y ai déjà songé. Cela ne nous avance guère. Sommes-nous sur le lieu même du crime? Le crime a-t-il été commis ailleurs? Voilà, pour le moment, ce qu'il nous faut rechercher.

— Je l'admets, mais pourquoi vouloir compliquer les choses? Pourquoi ne pas supposer que le crime a bien été commis sur ce tas de bois?

— Pourquoi? Parce que cela ne cadre pas avec l'heure du départ, j'entends l'heure officielle. Il paraît inadmissible, en effet, que Charles Berthaud soit resté sur ce tas de bois de onze heures du soir à trois heures du matin. Il faut donc, pour que nous acceptions votre thèse, ou bien que Mlle Lemoine se soit trompée de plusieurs heures, ou que le médecin légiste ait commis la même erreur. C'est beaucoup. Il y a bien, je le sais, cette supposition faite par quelques policiers, d'un coup donné à onze heures un quart au malheureux, coup qui l'aurait jeté à bas,

puis le retour ici des assassins venant achever leur victime à trois heures; ainsi seraient conciliés les dires de Mlle Lemoine et les affirmations du médecin; mais, à trois heures, le quai n'est pas plus désert qu'à une heure, et c'est se lancer dans une voie dangereuse.

Léonce reprit :

— Ne nous faisons point d'illusion, nous aurons des déceptions nouvelles. Parmi les hypothèses envisagées par nous, il y en a certainement une d'exacte, mais il n'y en a qu'une; nous n'avons donc d'autre ressource que de la découvrir. Tour à tour, nous avons dit : « Ce qui importe, c'est l'heure du départ », puis : « C'est le lieu exact du crime », puis : « C'est le mobile de l'assassinat »; enfin : « C'est la faute qu'a dû commettre le coupable. » En réalité, tous ces éléments ont leur valeur, tous aussi sont étroitement liés, disons mieux : tous sont solidaires. Hélas! le mystère plane absolu sur chacun d'eux, aucune certitude ne nous est donnée sur laquelle nous puissions établir un système. Après des heures de réflexion, nous en sommes réduits à des suppositions dont nous ne pouvons vérifier l'exactitude. Et cela nous irrite l'un et l'autre, cela nous fait perdre notre maîtrise de nous-mêmes, cette maîtrise sans laquelle nous ne pouvons espérer aucun résultat sérieux.

Accablé, il se laissa tomber sur un tronc d'arbre, tandis que Jouny grondait :

— Ce qui, dans cette affaire, m'irrite le plus, c'est de songer que ces morceaux de bois, s'ils pouvaient parler, d'un mot dissiperaient nos doutes; mais non, c'est de la matière inerte, c'est...

— Là! là! doucement, mon jeune ami, fit Capoulin, vous calomniez ces pauvres arbres; s'ils sont muets, c'est qu'on n'a pas su les interroger. Qui sait, ce sont eux peut-être qui nous révéleront le nom du criminel.

— Plaisanterie! jeta Jouny en haussant les épaules.

— Plaisanterie, non! fit le reporter d'un ton singulier. Tenez, regardez de près l'écorce de cet arbre. Qu'y voyez-vous?... Oui, là, sur votre droite...

— Ce que j'y vois? Pardieu, c'est bien simple, des traces de bougie.

— Bon, regardez encore, plus bas, cette fois.

— De nouvelles traces de bougie; mais...

— Patience donc... Ces traces de bougie n'ont-elles pas une forme spéciale?

— Non, à mon avis du moins.

— Si, elles sont tombées sur un endroit humide, cela se voit nettement pour qui sait observer. D'ailleurs, vous pourrez en faire vous-même l'expérience. Or, retenez bien ceci : il a plu la nuit du crime, et il n'a pas plu depuis. On peut donc croire, sans qu'on puisse nous accuser de singer Sherlock Holmès, que ces « gouttes de bougie » sont tombées dans la nuit du 6 au 7. C'est un détail, détail de peu de valeur, mais contre lequel on ne peut élever qu'une objection : c'est que ces traces soient antérieures au crime.

— N'envisageons pas cette objection, considérons que ces traces datent bien de la nuit fatale. A quoi cela peut-il nous servir?

— A rien, ou à beaucoup. A rien, si ce détail est isolé; à beaucoup, si vous voulez vous souvenir d'un autre détail donné par vous. Vous avez dit : « On a fouillé le portefeuille et on l'a replacé sur le cadavre. » Eh bien! supposons, car, hélas! il nous faut supposer toujours, supposons, dis-je, que dans ce portefeuille se trouvait soit une photographie, soit une lettre dont l'assassin voulait s'emparer à tout prix. Est-il impossible qu'il se soit servi d'un bout de bougie pour vérifier le contenu de ce portefeuille? A première vue, cela paraît très drôle : on n'emporte pas une bougie dans ses poches, mais on a quelquefois une queue-de-rat, surtout quand pour regagner sa chambre on doit gravir un escalier mal éclairé.

— Vous l'avez dit, fit Jouny d'un air triste, tout est possible; oui, tout, mais ceci ne nous fait pas faire un pas. Nous ignorons l'existence du document, nous...

— Nous ignorons tout; mais cette hypothèse basée sur un indice nous permet cependant de fixer le lieu du crime. On ne vérifie pas en pareil endroit le con-

tenu d'un portefeuille si on a été à même de le faire autre part. Cet indice, si vague qu'il soit, permet aussi de croire que l'infortuné est tombé lui-même près du trou dans lequel on l'a trouvé, les traces de sang sont dans le sens logique de la route qu'il a dû suivre depuis le point où nous sommes jusqu'au lieu où les gamins l'ont découvert; dans ce cas, l'assassin n'a pas eu à le transporter, il n'a eu qu'à le hisser sur les billes de bois, ce qui est différent.

— C'est là une thèse séduisante; mais, pensez-vous qu'un assassin se soit risqué à faire de la lumière? C'est dangereux pour lui.

— Très juste, et j'y ai songé; remarquez cependant cet autre détail, que l'endroit indiqué par moi est admirablement caché. C'est, vous voudrez bien le reconnaître, un couloir étroit entre deux piles de bois. Du quai, on ne pouvait voir cette lueur, et elle était masquée pour les habitants de l'île. J'irai plus loin, les traces de bougie semblent indiquer qu'on tenait la lumière presque au ras du sol.

— C'est une supposition?

— Non, cette fois, c'est une certitude : examinez bien les traces, vous verrez qu'elles se sont figées après quelques secondes; mieux, suivez mon conseil : tentez cette expérience. Vous comprendrez ce que je ne pourrais que difficilement expliquer. Ah! si j'étais sûr, mais là, absolument sûr, que nul imbécile ne fût venu ici avec une lanterne avant le crime!... A propos la police n'a pas parlé de ces traces.

— La police! elle ne voit rien. Son rôle semble se borner à interroger les gens. Tenez, moi qui vous parle, j'ai découvert, près de ces taches auxquelles, je l'avoue, je n'avais attaché aucune importance, un vieux rasoir mécanique. *Elle ne l'avait pas vu!* Le rasoir était rouillé, la lame rongée, c'est entendu; ce ne pouvait être l'arme du crime (cette arme dont on ne parle jamais) soit, mais enfin, elle pouvait le trouver comme je l'ai trouvé moi-même.

Il se tut un instant, puis reprit :

— Je l'ai fait examiner; il n'y avait pas de traces

de sang et la lame était hors de service. Evidemment, à la condition d'y adjoindre une lame nouvelle, ç'eût été une arme commode, mais c'est vouloir bien des complications! Revenons plutôt à ces traces qui semblent vous intéresser.

— Elles m'intéressent, en effet, et mon instinct me dit qu'il y a là quelque chose; mais c'est l'heure du départ du malheureux qui me hante. Mlle Lemoine doit savoir des choses que nous ignorons, nous.

— Allons l'interroger!

— A quoi bon? elle ne dira rien. Et pourtant, pourtant, il est impossible que Charles Berthaud soit parti à l'heure indiquée par elle.

— Impossible, mais vous avez dit le contraire.

— J'ai dit que Charles Berthaud avait pu être détourné de sa route ou qu'il avait pu s'en détourner lui-même parce qu'il était de mon devoir d'énoncer toutes les hypothèses; mais alors, comment admettre que, suivant une route différente de son itinéraire habituel, il soit venu se faire tuer ici, en un lieu où il passait si souvent? Je vous entends, il a pu *réellement* partir à onze heures! Mais alors, comment se fait-il qu'il n'ait été assassiné qu'à trois heures du matin?

— Il faut choisir entre la version de Mlle Lemoine et celle du docteur.

— Mais ce choix n'est possible que si nous connaissons tous les éléments de l'affaire.

Soudain, le visage de Capoulin s'éclaira :

— Peut-être, murmura-t-il, peut-être avons-nous quelques-uns de ces éléments. Examinons les deux thèses; d'abord, celle du départ à onze heures : il faut, pour parcourir la distance qui sépare le restaurant du lieu supposé du crime, environ trois minutes. Un ou des malfaiteurs attendent Charles Berthaud au coin de la rue de la Bouteillerie. Bien! Soudain, on l'aperçoit. Coup de sifflet; puis, immédiatement après, des cris. Ici, nous sommes d'accord avec certains témoins. Mais on n'égorge pas un homme d'un seul coup, à moins d'avoir une arme

parfaite, un rasoir par exemple; mais le jeune homme est sur le quai lui-même et s'il s'enfuit vers le tas de bois et, qu'on le poursuive, le gendarme s'en apercevra, car son attention aura été attirée par les cris; mais, par-dessus tout, il semble impossible qu'un médecin légiste se trompe de plusieurs heures; mais enfin, le groupe de promeneurs arrive sur le quai. Et alors, le mobile du crime, quel est-il? Le vol? A moins d'admettre que Charles Berthaud avait sur lui une forte somme, il faut repousser cette hypothèse, car on lui laisse un billet de cent francs.

— ...Un billet de cent francs qu'on a reconnu, car il était neuf.

— La vengeance? Alors, on ne fouillait pas le portefeuille, car, à cette heure, on avait mille chances contre une d'être surpris. Songez que nous avons admis une poursuite, sans quoi le cadavre fût resté sur la chaussée, que nous devons adopter le principe d'une fouille en règle, sauf toutefois si, dans la lutte, le portefeuille était tombé.

Ici Capoulin fit une pause; il murmura :

— Le portefeuille pouvait tomber, en effet, comme a dû tomber le chapeau, et ceci expliquerait qu'on l'eût découvert entre la chair et la chemise du malheureux. Un assassin qui se venge agirait ainsi et, dans sa précipitation, il mettrait le portefeuille n'importe où.

Léonce eut un geste de colère.

— C'est épouvantable, dit-il, tout peut s'expliquer, oui, les deux thèses contradictoires sont soutenables l'une et l'autre.

— Je ne comprends plus! fit Jouny.

— Mais je comprends, moi, je comprends trop bien même! Que l'assassin fût connu de Charles Berthaud : ou celui-ci prend la fuite instinctivement vers le tas de bois, ou il s'entretient avec lui. Dans les deux cas, en quelques secondes, le lieu du drame s'est modifié : les deux hommes sont *naturellement* arrivés près de la rivière. Qu'il y ait eu lutte, un coup a pu faire tomber la victime, qu'a aussitôt égorgée l'assassin. Les promeneurs arrivent; que fait

celui-ci? Il se cache entre les tas de bois. Le verra-t-on? Non! non! et non! Qu'y a-t-il contre cette thèse? Rien! que le rapport du médecin légiste. Et, le plus terrible, c'est que, si j'examinais un système entièrement basé sur le rapport du docteur, il tiendrait encore.

Rageusement il répéta :

— Il n'y a que les traces de bougies, et encore?

En effet, était-il sage de s'appuyer sur un indice si léger, était-il impossible que l'assassin se fût, même à onze heures, mis à la recherche d'un objet perdu au cours de la lutte? Les deux affirmations en apparence opposées de Mlle Lemoine et du docteur étaient-elles réellement inconciliables?

Oui, il en arrivait à se poser cette question et, à Jouny qui le regardait avec inquiétude, il lança :

— Qui donc pourrait certifier que Charles Berthaud, blessé à onze heures du soir, ne soit pas mort à trois heures du matin? On oublie qu'il comprimait sa blessure avec un mouchoir et cet oubli est impardonnable.

Et, sans attendre la réponse de Jouny, il partit comme un fou vers la rue de la Bouteillerie.

CHAPITRE VI

La journée suivante fut employée par Capoulin à interroger les gens qui, de près ou de loin, avaient pu être mêlés au drame. Irrité, mais non découragé, il travaillait désormais sans méthode, se fiant au hasard qui, tant de fois, l'avait servi. Hélas! nous l'avons dit, le dieu du hasard boudait le reporter. Vingt fois il crut avoir trouvé une piste, vingt fois il dut avouer qu'il s'était fourvoyé. Quand il rentra à l'hôtel, à la question que lui posa Jouny, il répondit avec humeur :

— Le diable s'est occupé de cette affaire, je n'ai rien pu découvrir.

— Quoi! se récria Jouny, pas même un indice?

— Rien, vous dis-je, rien!

— Ainsi, les renseignements recueillis par vous ne présentaient aucun intérêt?

— J'ai dit qu'ils ne m'avaient rien appris, ce qui n'est pas la même chose.

— C'est jouer sur les mots!

— Non, c'est distinguer. Quand, par exemple, Mme Morand, la laitière, me déclare que pendant plusieurs jours on a vu une bande d'apaches rôder autour du lieu du crime, cela n'a aucune importance; mais, lorsqu'elle ajoute que le lendemain du crime la bande a disparu, cela commence à m'intéresser. Si Mme Morand précise qu'à la tête de cette bande figurait un marin, je note ce détail et je passe; mais je trouve sa déposition digne d'attention, si M. Lenormand me signale que parmi les soupirants de Mlle Lemoine figurait un matelot.

— Si vous le comprenez ainsi, nous sommes d'accord. A part l'état civil de la victime, à part l'emplacement défini du cadavre et le genre de sa blessure, on ne sait rien. C'est donc le cas simple, tel qu'il vous a plu de le définir.

— Parfait; ce cas simple ne peut donc être résolu par les moyens ordinaires : nous n'avons aucun indice, nous ne connaissons pas l'arme du crime, aucune trace n'a été laissée qui eût pu nous fournir une piste quelconque.

— Je me garderai de dire le contraire.

— Nous ne pouvons donc pas partir d'un de ces « riens » si précieux qui, généralement, conduisent vers l'auteur du crime?

— Tout à fait exact.

— Alors, il faut construire un système uniquement basé sur le raisonnement.

— Je ne vous comprends plus... mais là, plus du tout.

— Dans un instant, vous comprendrez : nous allons assassiner Charles Berthaud.

Jouny regarda Capoulin avec inquiétude. Pour lui, le doute n'était pas possible, le célèbre reporter perdait l'esprit. Machinalement il répéta :

— Nous allons assassiner Charles Berthaud?

Puis, éclatant de rire :

— Mais puisque le malheureux est déjà mort!

Léonce lui jeta un regard de reproche. Froidement il observa :

— Le sujet ne porte guère à la plaisanterie. Vous auriez dû me comprendre quand j'ai dit : « Nous allons assassiner Charles Berthaud. »

— Je vous comprends! Je vous comprends! fit Jouny qui, en réalité, ne savait où Capoulin voulait en venir.

D'un ton calme, Capoulin poursuivit :

— Nous savons que Charles Berthaud va chaque soir chez sa fiancée et qu'ordinairement il suit le quai des Murailles pour rentrer chez ses parents. Nous savons également l'heure de son départ et nous n'ignorons pas qu'il sort toujours ainsi. Deux fois déjà, nous avons essayé de lui régler son compte, mais nous nous sommes tenus à l'écart, parce que nous l'avons vu machinalement porter la main à sa poche revolver. Ce soir, nous sommes tranquilles, car l'un de nous a entendu la déclaration qu'il a faite à Mlle Lemoine. Il a, en effet, oublié l'arme que nous redoutions. Tandis qu'il s'attardait à lui faire ses adieux, nous avons couru à toute vitesse nous embusquer à l'angle de la rue de la Bouteillerie et du quai des Murailles. Ce coin est désert et nous l'avons repéré. Il y a bien le bec de gaz qui nous gêne, mais nous déboucherons sur Charles Berthaud avec une telle impétuosité qu'instinctivement il s'enfuira vers le tas de bois.

Jouny comprenait en effet; et quand, brusquement, Capoulin s'arrêta, il lui cria :

— Continuez! Continuez! J'y suis.

— Un instant, fit le célèbre reporter. Avant d'aller plus loin, faisons la critique de notre système. Voyons ce qu'il nous a fallu supposer pour qu'il fût vraisemblable; comparons avec les rares éléments d'appréciation que nous possédons. Si rien ne vient le démolir, s'il forme bloc, c'est qu'il sera bon, et alors... alors, nous aurons fait cette fois un grand pas.

— Un pas immense, approuva Jouny.

— N'exagérons pas, surtout, ne nous faisons pas d'illusions : tout ce que nous venons de bâtir peut s'écrouler d'un seul coup. Pour que nous adoptions notre hypothèse, il faut qu'il n'y ait nul trou, que rien ne flanche et, dame, l'expérience est dangereuse!... Allons, du courage, étudions chacune des phrases. Nous avons dit d'abord...

— Nous avons dit : « Nous savons que Charles Berthaud va chaque soir chez sa fiancée. » Aucune objection, n'est-ce pas? Cette information est du domaine public, elle est confirmée par Mlle Lemoine, par son tuteur, par les voisins.

Capoulin réfléchit un instant.

— Non, fit-il, on ne peut opposer nul démenti.

Jouny poursuivit :

— Nous avons dit encore : « Nous savons que Charles Berthaud suit *ordinairement* le quai des Murailles pour rentrer chez ses parents. » Pas d'objection non plus, les témoins abondent qui vous diront que cette route était celle *habituellement* suivie par le malheureux.

— Je le sais : continuons.

— « Nous savons l'heure de son départ. » Ici, la discussion a été ouverte, mais, pour nous, cette heure est certaine, nombreux sont ceux qui ont assuré que Charles Berthaud quittait Mlle Lemoine vers onze heures. Les parents de la victime figurent parmi eux. Pas de contradiction?

— Pour nous, « assassins », non!

— « Nous n'ignorons pas qu'il est toujours armé. »

— Un instant, interrompit Capoulin; par qui le savons-nous?

— Par les camarades de la victime, par Mlle Lemoine et parce que, nous étant trouvés sur le chemin de Charles Berthaud, nous nous sommes aperçus qu'il portait la main à sa poche revolver.

— Hum! hum! C'est moins solide! Enfin, ça peut passer.

— « Ce soir, nous sommes tranquilles, l'un de

nous l'a entendu dire à Mlle Lemoine qu'il avait oublié son revolver. »

— L'avons-nous entendu? Supposition de notre part. L'a-t-il dit? Certitude. Donc, l'essentiel demeure. Jusqu'à présent rien n'a été démoli. Mais, attention!

— « Tandis qu'il s'attardait dans ses adieux à sa fiancée, nous avons couru à toute vitesse nous embusquer à l'angle de la rue de la Bouteillerie et du quai des Murailles. »

— Aucun témoignage ne confirme ce fait, mais aucun ne l'infirme. On peut donc l'admettre, comme on doit admettre que le lieu du crime est assez bien choisi. Ici, cependant, nous devons noter qu'il y a : 1° un bec de gaz; 2° une maison d'habitation.

Jouny protesta :

— Pardon! pardon! il faut être complets : si, en effet, il y a un réverbère et une maison d'habitation, il y a aussi le tas de bûches, il y a la possibilité de voir venir de loin; de ce point on surveille en effet tous les abords.

— Soit, terminons notre examen : nous avons dit enfin : « Nous fondons sur Charles Berthaud avec une telle impétuosité qu'instinctivement il fuira vers le tas de bois. »

— Cela peut tenir.

— Cela tient, même si nous ne mettons pas l'ardeur que nous nous sommes prêté, parce qu'il est naturel, si nous arrivons de la rue de la Bouteillerie, que Charles Berthaud fuie vers la rivière. Il peut cependant n'avoir pas fui, nous avons pu nous rendre avec lui vers le tas de bois fatal. En résumé, jusqu'à présent, nous ne sommes en contradiction avec aucun témoignage et nous n'avons pas forcé les choses, elles semblent s'ajuster d'elles-mêmes.

— D'accord, mais la conclusion?

— Patience, mon ami, patience, fit Capoulin : la conclusion va venir tout à l'heure. Pour échafauder ce système qui, à défaut d'autres qualités, a du moins de la logique, qu'avons-nous fait? Nous avons supposé : 1° Que nous savions que la victime allait

chaque soir chez Mlle Lemoine; 2° qu'elle quittait la jeune fille vers onze heures; 3° qu'elle passait habituellement par le quai des Murailles; 4° qu'habituellement armée, elle avait, ce soir-là, oublié son revolver; 5° que nous avions repéré le bon endroit pour faire assassiner le malheureux; 6° que nous avons entendu Charles Berthaud avouer à Mlle Lemoine qu'il n'avait pas d'armes. C'est bien cela, n'est-ce pas?

— C'est tout à fait cela!

— Alors, concluez, mon cher Jouny, concluez!

— Comment, que je conclue?

— Hé, oui! Si nous savons que la victime va chaque soir chez Mlle Lemoine, si nous savons qu'elle la quitte à onze heures, si nous n'ignorons pas qu'elle passe ordinairement par le quai des Murailles et qu'elle est habituellement armée, c'est que nous connaissons la victime ou que nous connaissons Mlle Lemoine, qui nous aurait fait ses confidences? Si nous profitons du moment où la victime n'est pas armée, c'est, ou bien qu'elle nous l'a dit à nous-mêmes, ou bien que nous l'avons entendu dire. Je sais bien qu'il n'y peut avoir là qu'une coïncidence, mais tout de même! D'autre part...

— Je vous arrête, et s'il n'y avait là qu'une coïncidence?

— Comme moi, vous la trouveriez étrange; d'ailleurs, j'ai pour principe d'admettre ce qui n'est pas contredit par les faits. La coïncidence n'est qu'une exception, n'en faites pas la règle.

— Alors, d'après votre principe, Charles Berthaud s'attendait à être attaqué puisqu'il était toujours armé?

— Ici, le cas est plus délicat : si Charles Berthaud n'avait traversé que des quartiers sûrs, s'il n'était rentré à une heure tardive, je répondrais : « Certainement »; étant donné ce que je sais, je réponds seulement : « Peut-être. » Je note cependant ce détail que le père du malheureux s'est évanoui dès qu'il a vu l'agent chargé de lui annoncer l'assassinat de son fils.

— Ce n'est pas une preuve, Charles Berthaud avait des habitudes régulières, et...

— Et... tout ce que vous voudrez, cela n'empêche pas que beaucoup d'autres parents n'auraient point, du premier coup, songé à un drame. Mais, encore une fois, je n'insiste pas sur ce détail. Reprenons la suite de nos déductions. Si nous avons appris par Charles Berthaud qu'il n'était pas armé, c'est que nous étions intimes avec lui, ou tout au moins que nous étions dans son entourage; si nous l'avons entendu le dire à sa fiancée, c'est que nous l'espionnions. Ici le problème se complique.

— Il se complique?

— Oui, il se complique d'abord parce que divers témoins ont affirmé qu'il n'y avait personne à l'endroit où, logiquement, on aurait pu entendre cette phrase; il se complique parce que, si nous l'avons entendue, il a fallu qu'elle fût prononcée presque dans la rue, et que nous exercions un espionnage régulier; ou bien, il faut encore faire jouer des coïncidences trop extraordinaires. Si, au contraire, nous tenons le renseignement de Charles Berthaud lui-même, nous pouvons l'espionner de loin, c'est-à-dire soit du pont du Port, soit du coin de la rue de Paimbœuf. Là, nul ne nous voit ou, si quelqu'un nous voit, il ne fait pas attention à nous. Mais alors, alors, dans ce cas, il est nécessaire, indispensable même que nous vivions dans l'entourage de la victime.

— Les prémisses admises, la conclusion est juste.

Capoulin poursuivit :

— Si nous vivons dans l'entourage de Berthaud, si nous connaissons ses habitudes, nous connaissons aussi la ville qu'il habite et l'itinéraire qu'il suit : le coin de la rue de la Bouteillerie nous a frappé parce qu'il avoisine un quartier qui, à tort ou à raison, passe pour mal famé; il a, en outre, cet avantage d'être à une courte distance du point de départ de la victime; enfin, il y a un détail sur lequel j'attire votre attention.

— Voyons ce détail, fit Jouny, vivement intéressé cette fois.

— Avez-vous remarqué que, si Charles Berthaud passait par les quais des Murailles, un individu, placé au coin de la rue de Paimbœuf, serait, en marchant à allure égale, rendu avant lui à la petite place dont le nom m'échappe?

— La place du Nord?

— C'est cela!

— C'est exact, en effet, la rue de Paimbœuf est plus courte que la partie du quai des Murailles qu'on a à parcourir en partant du pont du Port.

— Eh bien! supposons que nous avons espionné, de ce point, Charles Berthaud; nous le voyons partir. Aussitôt, nous prenons notre course et nous allons nous poster au coin de la rue de la Bouteillerie. Qui allons-nous voir passer?

— Charles Berthaud, parbleu!

— Non, Charles Berthaud est à peine place du Nord; nous allons probablement voir passer le témoin qui a vu la femme accoster un inconnu. Or, il marchait devant cette femme. C'est peut-être nous qu'elle cherche, et c'est peut-être nous qui l'avons repoussée.

— Détail sans importance, hypothèse pure.

— Hypothèse pure, oui, mais qui situe des personnages, qui rend explicable un témoignage inexplicable. Détail sans importance? Cela dépend. Oui, cela dépend de la femme qui nous a abordé. Ou bien le témoin s'est grossièrement trompé, et alors ne parlons plus d'un détail qui, en effet, devient sans importance, ou il a vu juste? Or, je vous pose une question : si le témoin a vu juste, n'est-il pas curieux que sur le quai se soit trouvé, à l'heure où Charles Berthaud allait être assassiné, un homme et une femme dont la police n'a plus entendu parler? Le témoin n'a peut-être commis qu'une erreur de personne et l'homme qu'il a pris pour Charles Berthaud pouvait être son assassin.

— Mais la femme?

— Ah! vous aussi, vous vous posez la question?

La femme n'est pas loin, elle est fatalement le témoin du crime, et comme elle n'a rien dit, elle peut bien être la complice. Car Charles Berthaud arrive, ne l'oublions pas; l'assassin n'a sur lui que quelques minutes d'avance, et, ici, les témoignages hier dédaignés cadrent avec les faits : le coup de sifflet, les cris surtout.

Capoulin s'arrêta de nouveau puis, soudain :

— Tenez! tenez! cette piste doit être formidable, car elle explique tout, oui, tout.

Mais se reprenant :

— Venez, nous causerons de cela dehors, nous serons mieux que dans ma chambre.

CHAPITRE VII

Dans la ville, la curiosité, loin de s'atténuer, grandissait sans cesse. Ce crime mystérieux passionnait l'opinion publique. Chaque soir, les journaux locaux consacraient des colonnes entières à l'affaire du quai des Murailles. Au lieu des reportages sensationnels qu'attendaient les badauds, les reporters, à court de renseignements, racontaient des histoires fantastiques. Les lecteurs s'irritaient de ne rien savoir et vouaient aux pires supplices et les journalistes et les policiers.

Cependant, journalistes et policiers ne négligeaient rien pour découvrir les coupables. Du matin au soir, ils allaient en quête de nouvelles, sollicitant les uns, conjurant les autres, mais en vain. Comme au premier jour, le quai des Murailles était visité par une foule de curieux qui, tous, espéraient être plus heureux que la police.

On voyait des hommes graves inspectant chaque repli de terrain, sondant chaque interstice, jetant autour d'eux des regards soupçonneux; d'autres expliquaient à leurs voisins « de quelle façon avait dû être commis le crime ». Il y avait les « renseignés », parlant d'une voix basse et récitant d'un ton solennel des formules empruntées aux romanciers les plus célèbres; il y avait les « plaisantins », essayant de

placer un bon mot; les « experts », parlant de traces de pas et d'empreintes digitales; les philosophes, flétrissant les mœurs honteuses d'un peuple en pleine décadence; il y avait surtout les commères! Oh! ces commères, Dieu qu'elles en disaient! A les entendre, on se demandait si la justice, non contente d'être boiteuse, ne s'était point offert le luxe d'une surdité incurable compliquée de cécité absolue.

Jouny s'indignait de cette affluence; il ne rôdait autour des tas de bois qu'aux heures où les abandonnait la foule. Il montra donc quelque surprise quand, arrêtant sa passionnante démonstration, Capoulin l'entraîna en pleine cohue.

Mais ce qui, surtout, démonta le jeune reporter, ce fut l'insistance que mit Léonce à interroger les commères! En vérité, pouvait-il espérer d'elles le moindre renseignement?

Il s'en plaignit à Capoulin qui répondit :

— Mais alors, que faisiez-vous ici?

— Hé, mon cher, j'expérimentai mon système, ou, plus exactement, je vérifiais s'il était de bon aloi. Allons, je ne veux pas vous faire languir. Vous avez dû, comme moi, constater ce fait que d'instinct la foule raffole de fausses pistes, d'aventures invraisemblables. Entre dix solutions offertes, elle choisira toujours la plus stupide.

— C'est, hélas, la vérité.

— Eh bien! que cette foule qui, devant nous, a soutenu tant de thèses, n'ait pas eu l'idée du drame tel que nous le concevons, c'est preuve que cette conception est bonne. Si, pour mon malheur, j'avais entendu l'un des niais qui nous entouraient exposer notre théorie du drame, je l'aurais abandonnée aussitôt, la piste était mauvaise. Mais, vous l'avez constaté, pas un, non, pas un seul n'a songé aux choses si simples, si logiques, si troublantes que nous avons trouvées. Dans ces conditions, nous pouvons marcher d'un cœur léger, nous avons mille chances contre une d'être dans la bonne voie. Mais, avant d'aller plus loin, situons l'action et campons nos personnages.

« Charles Berthaud va apparaître, il y a entre l'assassin supposé et la femme inconnue un bref dialogue. Quelles paroles ont été échangées? Eux seuls le savent. La femme est restée sur le quai, car l'inconnu, l'ayant repoussée, a continué sa route! Qui dit cela? Un des témoins. Essayons d'être logiques : la première personne que rencontrera Charles Berthaud sera donc cette femme. Est-ce une de ces filles qui sollicitent les faveurs des passants? Peut-être; mais, alors, pourquoi n'a-t-elle pas « attaqué » *notre témoin?* Si elle n'appartient pas à cette catégorie sociale, elle ne s'adressera donc à Charles Berthaud que si elle le connaît.

— Pardon, mais je vous arrête... nous nous écartons du premier thème, celui dans lequel nous fondions sur la victime, ce qui avait pour effet de la rabattre vers le tas de bois.

— Nous nous écartons, en effet, du thème primitif, mais nous nous rapprochons de la vérité. Nous modifions les causes qui ont amené Charles Berthaud vers le tas de bois, mais nous maintenons les résultats acquis... Laissez-moi continuer, nous discuterons ensuite. La femme occupe le milieu de la chaussée, pourquoi? Parce que, nous l'avons rappelé, le quai s'incurve, Berthaud voit cette femme. Elle va vers lui, elle lui parle. De quoi? Mystère. Mais Charles Berthaud est encore dans le quartier qu'habite celle dont il doit faire sa femme; qu'on l'aperçoive en cette compagnie et les langues iront leur train. Que va-t-il faire logiquement, automatiquement? Il va se diriger vers la « cale ». Pourquoi? parce que ce lieu est plongé dans une obscurité profonde. On arrive au tas de bois et la conversation continue. Que va faire la femme? Elle s'assoira sur l'un des arbres. Berthaud l'imitera. Tous deux tournent le dos au quai. L'homme, lui, s'est approché à pas de loup. La discussion continuant, on ne l'a pas entendu. Tout à coup, il bondit sur Berthaud, lui renverse la tête en arrière et le frappe. Le crime est commis, mais le cadavre est là, sur le premier arbre; plus exactement, le blessé râle, on peut le découvrir.

Il faut dissimuler à tout prix le cadavre : le jeter dans la rivière? impossible, *il n'y a pas assez d'eau;* l'enterrer? le lieu ne s'y prête pas, on le jette dans une excavation. C'est fait.

— Tout cela est parfait, mais il y a des mais, vous oubliez le gendarme, vous oubliez le groupe de promeneurs; ils ont eu le temps d'arriver.

Capoulin se frotta les mains.

— C'est là que je vous attendais, dit-il. Voyons si votre critique vaut quelque chose ou si mon système demeure entier. Chronométrons : L'assassin est parti, en même temps que Charles Berthaud, avec, peut-être quelques minutes d'avance; sa rencontre avec la femme a été brève, quelques secondes; il était donc à son poste environ quatre minutes, cinq minutes au plus, après son départ. Charles Berthaud, lui, a mis ce que vous mettriez à faire le trajet, six ou sept minutes, car, en partant, il roulait une cigarette, il marchait donc plus lentement qu'à l'ordinaire. A la vue de la femme, il a eu un instant d'hésitation; puis, immédiatement, il l'a entraînée vers le tas de bois. Etant donné son cas, c'est instinctif, *huit minutes après son départ* il pouvait donc être assis sur un des arbres. L'autre, pendant ce temps, avançait si bien qu'il a dû se trouver juste au point pour agir. Il n'y a pas eu poursuite, il n'y a pas eu lutte, mais l'homme s'est aussitôt affaissé. *De cette affaire, le gendarme n'a rien pu voir, tandis qu'il aurait certainement vu s'il y avait eu lutte ou poursuite.*

— Soit, mais les promeneurs arrivent, eux!

— Si vous voulez bien vous en souvenir, nous avons, alors que nous ignorions tout, étudié cette éventualité; nous avons dit : « L'assassin pouvait se dissimuler dans le couloir, entre les deux murailles de bois. » Oui, l'homme et la femme *peuvent rester là le temps que passeront les promeneurs;* puis, quand tout bruit se sera tu, on portera le blessé dans la cavité.

— Alors, les traces de bougie? Le portefeuille?...

— Ah! le portefeuille, on avait pu l'ouvrir pour y

chercher un document, une lettre, une photo, que sais-je? Mais alors, cela retarde un peu l'action; il pouvait être tombé tandis qu'on transportait le corps, mais cela enlève une explication au crime. Je demande à réfléchir sur ce point. Ce que vous remarquerez...

— Ce que je remarque, c'est que nous ne parlons pas du mouchoir que tenait le blessé.

— Nous en parlerons dans un instant, permettez que j'achève. Ce que vous remarquerez, disais-je, c'est que cette thèse cadre exactement, strictement, scrupuleusement même, avec les dires de Mlle Lemoine, et que le retour de Charles Berthaud chez cette jeune fille (que rien ne nous autorise à suspecter) devient inutile; elle cadre également avec les déclarations du témoin, elle n'est en opposition ni avec celle du gendarme, ni avec celle du groupe de promeneurs; elle explique la présence de Charles Berthaud près du tas de bois, comme elle explique qu'on n'ait commis aucun vol; surtout, elle prend une valeur singulière du fait que le médecin légiste assure *que le coup a été porté par une personne placée derrière la victime.* Cette thèse admise, le blessé a le temps — tandis que passent les promeneurs — de porter son mouchoir contre la plaie qui va entraîner la mort; grâce à cette thèse encore, on comprend que les vêtements aient été remontés sous les aisselles et la montre soit sortie du gousset, comme on comprend que les souliers du mort n'aient eu aucune trace d'éraflure. Ce transport d'un corps par un homme seul supposait bien des choses, à deux il devient relativement facile. Et tout cela n'a demandé que *quinze minutes environ!*

— Conclusion : Si le ou les criminels sont partis immédiatement après le crime, ils pouvaient avoir un alibi!

— Ils le pouvaient, et voilà ce qu'a oublié la police qui, interprétant faussement le rapport du médecin légiste, veut que Charles Berthaud ait été *assassiné* à trois heures, alors qu'il a *cessé de vivre* à trois heures, ce qui n'est pas la même chose.

— C'est évident, seulement les grincheux objecteront que toutes ces hypothèses si vraisemblables qu'elles soient, ne nous révèlent pas le nom de l'assassin.

— Elles ne nous révèlent pas son nom, mais elles caractérisent sa personnalité, c'est déjà quelque chose. Sans vouloir exagérer la portée de notre œuvre, nous pouvons dire cependant que nous avons déblayé le terrain et restreint le champ de nos recherches. Pour que les auteurs du crime soient dans l'axe de notre thèse, il faut : 1° Que le crime ait été commis entre onze heures et onze heures un quart; 2° qu'il ait été exécuté près du tas de bois; 3° que ces personnages aient eu une connaissance approfondie des habitudes de la victime et une idée exacte de la topographie des lieux.

— D'où je conclus qu'il faut que les coupables aient eu des relations suivies avec Charles Berthaud et qu'ils habitent la même ville.

— Naturellement, mais ce n'est là qu'un premier pas; une fois encore, nous allons serrer de plus près la question et reprendre celle laissée par nous en suspens : je veux parler du mobile du crime. Qu'avons-dit à ce sujet?

— Nous avons dit aussi : « Vengeance ou intérêt. »

— Précisons, voulez-vous? Vengeance d'employés maltraités, vengeance d'employés désireux d'occuper le poste tenu par la victime! Cela cadre avec cette hypothèse que le criminel connaissait les habitudes de Charles Berthaud, que la topographie des lieux lui était familière, que l'on savait que l'infortuné n'était, ce soir-là, pas armé!

— Mais cela ne cadre pas avec la femme; il serait invraisemblable, en effet, qu'un employé eût fait appel au concours de sa femme ou d'une amie pour cette sinistre besogne.

— C'est invraisemblable, soit; cherchons ailleurs : si nous trouvons vengeance et intérêts réunis, c'est un indice. Vengeance et intérêt! On peut les trouver chez l'oncle, qui, futur tuteur de sa nièce et ayant

pour elle une affection très vive, se laisse aller au crime...

— C'est insensé! s'indigna Jouny.

— Pardon, la police a admis cela un instant, il nous faut donc nous y arrêter; mais vous devinez l'objection : il faut que l'oncle et la nièce aient combiné le coup ensemble, et c'est tellement monstrueux que, malgré soi, on le repousse.

— Et puis, il y a les témoins.

— Oui, je sais, l'homme qui avait vendu du bois au tuteur de la jeune fille. Je vous répète, laissons cette piste pour l'instant; voyons si d'autres ne nous donnent pas satisfaction plus complète.

— Diable! nous voilà replongés dans l'inconnu.

— Attendez! attendez. La vengeance et l'intérêt se retrouvent chez un amoureux possible de Mlle Lemoine. Vengeance, en tant qu'amoureux, intérêt en tant qu'époux éventuel, la fiancée apportant une dot intéressante. Maintenant, une objection se pose : si Mlle Lemoine avait choisi Charles Berthaud, c'est qu'elle le préférait à tout autre; d'ici, l'intérêt semble fortement handicapé; en tout cas, c'est un intérêt à longue échéance. Evidemment, la vengeance peut suffire, mais alors on ne comprend pas le rôle de la femme.

— C'est un rôle supposé, nous ne sommes pas sûrs.

Capoulin interrompit sèchement son interlocuteur.

— Nous ne sommes sûrs de rien, dit-il; mais, je vous le répète : ce rôle seul rend le drame incompréhensible; sans lui, tout redevient indéchiffrable, énigmatique, invraisemblable; *il est donc nécessaire que ce rôle ait été tenu.*

Jouny eut une courte révolte :

— Le vrai peut, quelquefois, n'être pas vraisemblabe, lança-t-il.

— Certes, il peut l'être quelquefois, il ne l'est pas toujours. Si vous révoquez en doute mes affirmations, alors expliquez, et *d'une façon vraisemblable* : 1° Que le cadavre ait été placé dans ce trou sans avoir été traîné; 2° que nul ne se soit aperçu de la

poursuite qui a dû avoir lieu; 3° que le coup ait été porté par derrière; 4°...

— Non, je vous en prie, ne reprenons pas tout cela, interrompit Jouny.

— Alors, il faut admettre le rôle de la femme.

— Je l'admets, seulement...

— Seulement, une fois encore, je ne comprends plus.

— Vous ne comprenez plus?

— Non, je ne comprends pas qu'une femme, car ce ne peut être qu'une femme abandonnée qui se venge, je ne comprends pas que cette femme ait entraîné un homme à partager son crime.

— Vous ne comprenez pas? Cependant, je le répète, je ne vois que deux groupes possibles : groupe « oncle et nièce », groupe « rival et maîtresse »; je rejette le premier, non seulement pour des raisons morales; non seulement parce que rien dans l'attitude de ces braves gens ne me donne le droit de les croire coupables, mais aussi parce que cela suppose trop de combinaisons, parce que le criminel qui médite son coup pense toujours aux voisins, parce que nul n'a pu dire : « J'ai vu Mlle Lemoine sortir avec Charles Berthaud ou son oncle revenir après onze heures du soir. » Par contre, je m'arrête au second, parce qu'il cadre avec ma thèse principale, qu'un témoin a vu une femme aborder un homme sur le quai des Murailles...

— Je vous arrête : le témoin a dit : « Une femme a abordé un homme *qui l'a repoussée.* » Vous avez oublié ce détail, mon maître, et il a quelque valeur.

Capoulin eut un sourire.

— Je pourrais vous demander : « Le témoin est-il sûr qu'on a repoussé la femme? » Je ne le fais pas, j'admets la version officielle, mais je vous pose cette simple question : « N'avez-vous jamais vu un femme hésiter ou même changer d'avis au dernier moment? » Ce geste, à peine entrevu, ne peut-il facilement s'expliquer?

— Soit, mais si la femme était l' « amie » de Charles Berthaud, elle devait savoir qu'il sortait or-

dinairement armé. Or, qui savait que, ce soir-là, il ne l'était pas? Mlle Lemoine, seule, car nous avons reconnu que l'assassin était un des familiers du jeune homme et qu'il était en même temps son rival : c'est exiger beaucoup de choses.

— Ce n'est pas impossible, seulement j'attire votre attention sur ce fait, qu'armé ou non, Charles Berthaud se fut trouvé dans un cas difficile; on ne l'a pas attaqué de face, mon cher, *on l'a traîtreusement frappé par derrière.* Dès lors, qu'importait qu'il eût ou non son revolver?

— Résumons-nous, voulez-vous?

— Je me résume : je crois fermement et jusqu'à preuve du contraire qu'il s'agit d'une vengeance. Je crois que l'assassin a été secondé par une femme. Je crois que cette femme a su entraîner Charles Berthaud vers le tas de bois et le faire s'asseoir près d'elle. Je crois enfin que l'auteur principal du crime n'a été qu'un instrument. Si j'appartenais à la police, je rechercherais donc la femme d'abord, sûr de trouver ensuite le criminel. Et c'est tellement vrai que, dès ce soir, je vais me mettre moi-même en campagne.

CHAPITRE VIII

Etendu sur un sofa, Capoulin songeait tout en fumant une cigarette.

— Voyons, murmurait-il, me suis-je ou non trompé? J'ai dit : « Je crois fermement et jusqu'à preuve du contraire qu'il s'agit d'une vengeance. » Ai-je raison, ai-je tort?

Il s'interrompit car on frappait à sa porte.

— Entrez, cria-t-il non sans impatience.

Un homme jeune encore entra. D'un ton gouailleur, portant le doigt à une invisible casquette, il lança :

— Salut, patron.

Et, d'un air tranquille :

— Y a du nouveau et du bon!

Capoulin sourit, reconnaissant l'un de ses limiers

et, nous n'hésitons pas à l'écrire, le meilleur entre les meilleurs.

— Ah! c'est toi, Goriot, je me demandai si tu étais mort.

— S'en est fallu d'peu, vous savez, répondit Goriot.

— Hein? sursauta Capoulin, crime ou accident?

— Ni l'un ni l'autre, seulement j'arrive de Tours. Connaissez c'pat'lin? Pas drôle, un mois d'séjour et on est mûr pour le tombeau.

— Qu'as-tu été faire à Tours?

— Me renseigner sur une demoiselle.

— Et c'est pour me dire cela que tu me déranges. Est-ce que tu perds la raison?

— Ça pourrait bien arriver, patron : trop de travail, trop de tracas, et, pour finir, cette histoire.

— Quelle histoire?

— Celle de la demoiselle. Curieuse vous pouvez me croire. Aussi, j'vais vous la conter. Donc y avait à Nantes une gentille petite demoiselle qui avait deux soupirants, un qu'elle aimait de toute sa petite âme (c'est joli ça, hein, patron?) et l'autre qu'elle ignorait, vu que l' pauv' type y savait pas s'esseprimer.

— Ce n'est pas comme toi, railla le reporter qui, connaissant la manie de son limier, le laissait bavarder à l'aise.

— C'est pas comme moi, convint modestement Goriot, qui reprit : V'là donc les deux soupirants autour de la donzelle, l'un qu'avait toutes les faveurs et l'autre rien du tout.

— Si tu me parlais un peu de la jeune fille.

— Eh ben, la jeune fille est une drôle de petite bonne femme et j'aurais jamais pensé à la chercher où elle était. J'sais bien, j'avais comme qui dirait son signalement.

— Etait-il exact? s'enquit Léonce.

— Heu! Heu! c'est-à-dire que c'était tout à fait ça. Vous m'aviez dit, si j'me trompe pas, c'est un' p'tite gosse tranquille, à l'imagination extravagante, qui ne doit pas avoir de famille, etc., etc. Bon, que

j'me suis dit, Goriot, faut qu' tu trouves ça. Une p'tit' gosse tranquille, y en a des milliers dans une ville comme Nantes, qu'a l'imagination extravagante, ça fait déjà une *séduction.*

— Sélection, Goriot, sélection.

— C'est bien c' que je dis, patron, une « séduction », une gosse tranquille, à l'imagination extravagante, qu'a pas de famille, ça limite encore le champ visuel, si avec ça j'apprends que celle-là a pleuré ou disparu.

— Disparu, hurla le reporter, tu es un as! Parfaitement disparu. Comment n'y ai-je pas songé plus tôt.

— Dame, écoutez, patron. On peut pas songer à tout, faut en laisser un peu pour les autres. Suffit. Me voilà donc parti en chasse. Rude, savez. Le premier soir, bernique, on connaissait des tas de petites filles tranquilles qu'avaient un ou plusieurs amoureux, seulement celles-là avaient autant de famille qu'elles manquaient d'imagination.

— Alors?

— Alors, j'ai pensé que j'faisais fausse route. J'me suis mis tout d' suite à la recherche d'une pension d' famille.

— Très bien.

— Non, très mal, j'ai fait chou-blanc, c'était pas la bonne formule. Soudain j' m'ai découvert une sœur, un trésor de petite fille à laquelle je tenais plus qu'à la prunelle de mes yeux.

— Une sœur? Mais pourquoi faire?

— Pour expliquer que je lui cherche une chambre dans une bonne petite maison comme il faut. Ah! j' la connais l'histoire de ma sœur et les midinettes la connaissent aussi.

— Et cette histoire a rendu?

— Trop bien, patron, trop bien. J'ai découvert au moins cinquante petites maisons dirigées par de bonnes vieilles qui, si elles écoutaient mon récit, me contaient la leur. Et pas moyen d'éviter la corvée, ça aurait paru suspect vous comprenez. Heureusement d'ailleurs que j'ai agi de la sorte.

— Pourquoi donc?

— Parce que l'une d'elles m'a confié l'aventure arrivée à l'une de ses amies et que cette aventure était diantrement intéressante.

Satisfait de l'intérêt qu'il avait su provoquer, Goriot s'arrêta, saisit sa blague à tabac et roula une cigarette.

— Ecoute, Goriot, si tu ne me racontes pas immédiatement l'aventure... commença Capoulin.

Mais, l'arrêtant du geste, l'autre reprit :

— Voilà donc l'aventure. Ma petite vieille avait une amie qui, ne voulant pas vivre seule, avait accepté de prendre une pensionnaire. Elle était tombée sur une perle, une orpheline, tranquille, douce, sage comme une image et qui n'avait qu'un défaut, celui de lire trop de romans. Vous pigez, patron : orpheline, tranquille, imagination ardente. Cette fois ça y était. J' vous jure que je les ouvrais, les esgourdes.

— C'est ce que je dis, patron, les es... enfin, les choses. Motus. J'écoutais donc et je fis bien. V'là la bonne vieille qui fond en larmes.

« — Pauvre Phrasie, qu'elle dit, savez-vous ce qui lui est arrivé?

« — Non, que j' fais.

« — Elle a perdu sa pupille.

« — Hein, que j' sursaute, elle est aveugle?

« — Aveugle? Pourquoi? qu'a s'étonne.

« — Dame, sa pupille.

— Imbécile, éclata Léonce Capoulin.

— Merci, patron, mais c'était pas si bête que ça en avait l'air. La vieille m'explique que la pupille c'était la petite main que son amie considérait comme sa fille.

« — Pardon, excuse, que j' m' essclame, alors la demoiselle est morte?

« — Pas du tout, elle a disparu.

« — Disparu?

« — Oui, elle a prévenu ma bonne amie qu'elle rentrerait tard. Et... elle n'est jamais revenu.

« — Il y a longtemps de cela? que j'ai demandé, le cœur battant.

« La vieille dame parut chercher puis, tout à coup :

« — Comment ai-je pu oublier, c'était la nuit du crime.

« — Du quel crime? De quel crime?

« — Celui du quai des Murailles, une triste affaire, monsieur.

« Tout marchait à souhait quand, patatras, j'ai fait une gaffe :

— Laquelle?

— J'ai demandé le nom de l'autre dame.

« — Cela n'a aucun intérêt pour vous, mon amie ne veut plus entendre parler d'étrangères dans sa maison. Elle a raison, la pauvre chère âme.

« Et je me suis retrouvé tout penaud sur la rue. Avoir été si près du but et louper la commande, je me serais battu.

— Mais tu connaissais le prénom de la vieille dame : Phrasie, c'est Euphrasie, et ce prénom ne court pas les rues.

Goriot eut un geste admiratif.

— Vrai, patron, faut pas vous la faire, c'est juste ce que je me suis dit. Phrasie v'là ce qui me fera retrouver la dame. Seulement, quand j'ai voulu chercher! Macache! Pas plus de Phrasie que sur ma main. Alors, j'ai pensé à quelque chose.

— A quoi?

— Aux romans que la petite lisait; des trucs d'amour assurément. Seulement, voilà, où les trouver? J' suis donc revenu vers les midinettes.

— Besogne agréable.

— Pour ça, oui. Y en avait qui lisaient les trucs dont j' vous parle. J' me suis aperçu qu'elles les achetaient surtout dans les bureaux de tabac. Faire tous les bureaux, c'était pas possible. Alors, j'ai refait une *séduction*. Un boulot, j' vous dis qu' ça. Finalement j'avais plus que cinq maisons à visiter. Là, la veine est revenue, à la deuxième, je trouvais mon affaire.

— C'est-à-dire?

— Que la buraliste m'a déclaré qu'une de ses clientes ne venait pas depuis le drame, qu'elle s'appelait Mlle Soyer et qu'elle logeait chez Mme Euphrasie Amysse, à deux pas de l'endroit où je me trouvais.

— Bravo! mais n'eût-il pas été plus simple de demander à vos amies les midinettes si l'une de leurs compagnes n'avait pas disparu.

— J' l'ai fait, patron, dès les premiers jours, ça n'a rien donné. Donc, ayant l'adresse, j'ai été pour voir Phrasie. Malheur, elle était partie depuis huit jours dans le Midi. On n'en savait pas davantage. Je l'avoue, ça m'a fichu un coup.

— Il y avait de quoi désespérer.

— Oui, mais j'ai pensé que j'avais le nom de la donzelle. Alors j'ai repris mon enquête. Là, nouveau coup, la demoiselle Soyer était connue, mais, premièrement, elle avait écrit à ses patrons, trois jours avant le drame, pour leur annoncer qu'une de ses tantes lui assurait une situation en Auvergne; deuxièmement, la demoiselle Soyer n'avait ni amant, ni ami, ses compagnes pouvaient l'affirmer.

— Diable, mais alors?

— Alors, j'ai persévéré quand même parce que j'étais sûr qu'un type comme vous pouvait pas s' tromper. J' suis retourné chez la buraliste. Instinct sans doute. En tout cas on s'est mis à parler du crime naturellement. Tout à coup, au moment où j'y pensais le moins, voilà la buraliste qui lâche :

« — Quand je pense que ce Berthaud était un de mes clients.

« — Pas possible, que j' dis.

« — Si, si, et un bon, il lisait autant que la petite Soyer et *toujours les mêmes livres.*

«— Y s' connaissaient peut-être, que j' lance, l'air innocent.

« — Sûrement pas. Car une fois ils se sont rencontrés ici, par hasard, pas un mot, pas un geste, même pas un clin d'œil. D'ailleurs, la petite ne badinait pas sur le chapitre.

« — Et Berthaud?

« — Gentil garçon aussi, mais une manie déplorable, celle de feuilleter les livres avant de les acheter. Vous comprenez...

« Moi j'écoutais plus, j'avais compris, les livres c'était leur boîte aux lettres.

— Mais le second amoureux?

— J' sais rien à son sujet, seulement, quand j' suis allé à Tours, où j'avais fini par dénicher la demoiselle, j'ai vu ce type rôder autour de la maison.

Léonce Capoulin se rembrunit, contrairement à son espoir, Goriot lui apportait des renseignements sans doute, mais pas de preuves.

CHAPITRE IX

Capoulin avait dit : « Cherchons la femme d'abord, nous serons sûrs ensuite de trouver le criminel. » Et il avait ajouté : « C'est tellement vrai que, dès ce soir, je vais me mettre moi-même en campagne. » Or, chose curieuse, le soir était venu sans que Léonce eût quitté sa chambre. Doutait-il donc de ses conclusions? Un fait nouveau lui avait-il été révélé qui réduisait à néant ses espoirs? S'était-il rendu aux arguments de Jouny qui trouvait invraisemblable cette association d'une amoureuse éconduite et de son nouvel ami?

Non, Capoulin maintenait sa thèse dans son essence, mais il en examinait un à un les détails. Pour lui, il était acquis que Charles Berthaud, quittant à onze heures sa fiancée, avait été assassiné un quart d'heure après sur un tas de bois près duquel il s'était rendu volontairement. Pour lui, il était également acquis qu'un homme avait exécuté le crime et qu'une femme avait été sa complice, mais des relations existant entre cet homme et cette femme, il était moins sûr. Si la femme y trouvait sa vengeance, l'homme, lui, suivant une expression vulgaire, mais juste, n'y trouvait pas son compte.

Or, il fallait que l'homme eût eu, pour agir, des raisons majeures, de ces raisons qui vous frappent et vous laissent sans défense. Reprenant ses habitudes anciennes, il monologua :

— Jouny est dans le vrai, il y a là un trou véritable, un de ces trous qu'il faut boucher à tout prix; sans quoi, il ne reste rien de mon système. Si ce n'était pas monstrueux et si les faits ne venaient pas à l'encontre de ma thèse, je pencherais vers la fiancée et l'oncle, bien qu'il fût facile à la fiancée de rompre un mariage qui la gênait et que le tuteur ne pût pas ignorer qu'intéressé comme il l'était, on le soupçonnerait immédiatement. Mais les faits sont les faits, c'est une piste définitivement condamnée. Je dois croire à l'innocence de ces deux personnages et j'y crois. Mais alors?

Tout à coup, il frissonna :

— Imbécile que je suis, fit-il à mi-voix, mais oui, la voilà la solution tant cherchée, je la tiens. Comment, mais comment n'y avais-je pas songé plus tôt? Elle était si simple, si simple que je l'avais oubliée. Avec elle, tout le monde trouve son rôle; grâce à elle, tout s'explique. Allons, Léonce, je suis content de toi, tu n'as pas démérité. C'est une trouvaille, mon ami, et Jouny ne dira pas de toi que tu as perdu toute clairvoyance.

Il s'arrêta un instant, essayant de dominer son exaltation.

— Du calme, mon ami, du calme, s'ordonna-t-il à lui-même; avant de faire part de la découverte à qui que ce soit, soumets-la à un rigoureux examen. Avant toute chose, répond-elle à ce double mobile, que tu avais posé en principe, et que tu as ensuite lâchement escamoté? En d'autres termes, satisfait-elle à la fois et la vengeance et l'intérêt?

Il fit une nouvelle pause, puis reprit :

— Pour ce qui est de la vengeance, aucun doute; la femme est vengée et bien vengée de son abandon; pour ce qui est de l'intérêt dans ce que tu envisages, l'homme pouvait espérer en tirer parti. Profit immédiat? Non, mais profit quand même. Voyons, expose

ton système, expose-le pour le mobile du crime, comme tu l'as fait pour le crime lui-même... Mlle Lemoine est aimée par un jeune homme qui, autant que la jeune fille, *aime le parti qu'elle offre*. Soyons clairs : « par une jeune homme qui voit surtout sa dot ». Incontestablement, le mariage qu'on annonce prochain détruit tous ses projets. Ça, c'est le premier point; une femme est l'amie de Charles Berthaud; celui-ci lui a annoncé la rupture de leurs relations. Pas d'objections. Non, cela tient. Cela tient, à la condition, toutefois, que les deux intéressés se rencontrent.

Capoulin réfléchit un instant; il murmura :

— Comment se sont-ils rencontrés? Elle pouvait le connaître. Lui pouvait la connaître aussi. Oui, mais ils pouvaient aussi s'ignorer profondément. S'ignorer? Non. On savait, Jouny l'a entendu dire par différents témoins, que Charles Berthaud avait quelques amies; on a même cité parmi elles l'Italienne. Or, ce que Jouny, étranger à la ville et désintéressé dans cette affaire, a appris, le rival de Charles Berthaud pouvait aussi bien le savoir.

Le reporter se frotta les mains :

— Jusqu'ici, ça va, ça va bien; que dis-je? Ça va même trop bien, la tuile doit être toute proche. Poursuivons cependant. Le rival se décide à faire le coup. Au fait, pourquoi ne le fait-il pas seul? Il est toujours dangereux d'avoir des complices. Et pourtant, je suis sûr qu'il a pris cette complice. Pourquoi? Je dois le trouver.

Longtemps, il demeura absorbé dans ses pensées; à la fin, il grommela :

— La raison de cette association existe! Si le coupable est très fort, cela saute aux yeux, il s'est souvenu que Charles Berthaud sort armé, qu'il est solide; qu'il faut, par conséquent, le prendre en traître, mais je n'ai pas le droit, à priori, de le supposer très fort; ce doit être un type d'une intelligence moyenne, raisonnant avec les idées de tout le monde. Alors — Dieu, que je suis stupide! — précisément parce qu'il ressemble à tout le monde, il se sent porté vers qui

lui paraît plus décidé que lui. Il a entendu dire que la délaissée punirait de mort son séducteur et, tout naturellement, il est allé vers elle; inconsciemment, il s'est fait son allié. Il n'a pas raisonné, il a suivi son instinct, et son instinct l'a mieux servi que son jugement. Voilà donc les deux complices en présence. Qu'ont-ils pu se dire? Mystère qu'il me semble, pour l'instant, difficile d'éclaircir. Mais leur conclusion? Eh bien! leur conclusion, ç'a été la mort de Charles Berthaud...

Ici, la porte de la chambre de Capoulin s'ouvrit brusquement et Jouny entra :

— Ah çà! quelle vie menez-vous donc, que je ne puis dormir? lança-t-il.

Et comme Capoulin le regardait d'un air surpris, il expliqua :

— Voici une heure que vous vous démenez comme un furieux et que vous parlez à voix haute; il faut que nos voisins soient doués d'une patience à laquelle je ne puis prétendre.

— Je parle à voix haute! Moi! protesta Léonce.

— Oui, vous.

— Voilà qui est fort, et je serais curieux d'en avoir la preuve.

— La preuve est toute faite : vous vous demandiez ce qu'avaient pu décider les deux complices?

— C'est vrai, fit le reporter d'un air confus. Excusez-moi, mais...

Jouny s'installa dans un fauteuil et répliqua :

— Mon cher maître, je vous excuserai lorsque vous m'aurez révélé ce qu'avaient conclu les complices.

— Mais, les voisins?

— J'étais votre unique voisin.

— Vous avez dit le contraire.

— Il faut savoir mentir parfois; la vérité, c'est que je vous en veux de m'avoir expédié alors que vous prépariez votre dénouement; vous entendant grommeler seul, je me suis, fort indiscrètement, je l'avoue, approché de votre porte. Voilà la vérité. Et

maintenant, de nouveau, je pose la question : « Quelle a été la conclusion des complices? »

Léonce eut un sourire; il demanda :

— A quoi vous servira de connaître la conclusion d'une conversation tenue par deux personnages que vous ne sauriez définir?

— Cela me servirait à lier connaissance avec ces personnages, car, m'ayant révélé leur conversation, vous n'aurez pas la cruauté de me cacher leur identité.

— Soit, mais commençons par le commencement. Ces personnages sont : 1° une des amies de Charles Berthaud; 2° un soupirant de Mlle Lemoine.

— Hé! hé! hé! vous pourriez bien avoir raison, cher monsieur Capoulin, cela expliquerait bien des choses.

— Alors, cela ne vous paraît pas invraisemblable?

— Cela me paraît, au contraire, fort naturel, et je vois d'ici la conclusion de l'entretien qu'ils ont pu avoir ensemble : la mort de l'infortuné.

— Eh bien, ce n'est pas mon avis, fit Léonce.

— Comment, ce n'est pas votre avis? Mais les faits...

— Les faits ne se déroulent pas toujours dans l'ordre prévu! Les deux complices pouvaient espérer une solution moins dramatique.

— Bast! que pouvaient-ils donc espérer?

— Elle, qu'il renoncerait à la quitter. Lui, qu'il s'éloignerait de Mlle Lemoine; et, pour l'un comme pour l'autre, la logique le veut ainsi. A quoi la mort de Charles Berthaud a t-elle servi à son amie? A rien, il a été immédiatement perdu pour elle alors que, marié, elle eût pu espérer le reconquérir. A quoi cette mort a-t-elle servi à son rival?

— Mais à faire place nette!

— Pensez-vous que Mlle Lemoine pourra aimer un assassin?

— Non, mais Mlle Lemoine peut ignorer que l'homme qu'elle épouse est l'auteur de ce crime.

— Eh bien, mon ami, je ne connais pas cette jeune fille, mais je serais fort surpris qu'elle accordât sa

main à quelqu'un tant que le mystère du quai des Murailles ne sera pas éclairé.

— Donc, selon vous?...

— Selon moi, on a décidé qu'une suprême démarche serait tentée près de Charles Berthaud.

— Et cette démarche n'ayant point abouti?...

— On l'a assassiné.

— Peste! Mais, si je m'en rapporte à ce que vous avez dit, cette démarche a été brève?

— Mon cher, si courte que soit la distance qui sépare le quai du tas de bois, on a le temps de se dire beaucoup de choses; il est des moments où chaque parole est décisive. Qui vous prouve, d'ailleurs, que l'homme qui guettait Charles Berthaud, cédant à une impulsion soudaine, n'ait pas saisi son couteau de poche et n'ait pas assassiné le malheureux avant que la femme n'ait eu le temps d'intervenir? Car, ne l'oubliez pas, la blessure n'a pas été faite par un rasoir, *elle a été faite par une arme coupant mal,* et ce détail prend aujourd'hui quelque importance.

— Mais, on a interrogé l'Italienne...

— Qui vous dit que ce soit l'Italienne?

— Mais, on a recherché les soupirants de Mlle Lemoine...

— Qui vous dit qu'il n'avait pas un alibi?

— Mais, le témoignage des voisins?

— Laissez-moi vous rappeler brièvement ce que fit d'Artagnan lorsqu'il se fut entretenu avec Laporte, le concierge du Louvre; il alla chez M. de Tréville, dont il retarda la pendule d'une demi-heure. Or, sur cent personnes, prises au hasard, que vous interrogerez sur leur voisin, combien pourront vous dire la minute exacte à laquelle il est rentré? Rappelez-vous que nous avons démontré que le drame n'avait pu durer qu'un quart d'heure!

— Pour nous résumer?

— Pour nous résumer, il faut que nous cherchions dans les relations de la victime et dans celles de sa fiancée les personnages qui remplissent les conditions posées par nous.

. . . . . .

Pendant trois jours, Jouny et Capoulin recommencèrent les enquêtes déjà faites par la police, c'est-à-dire que, pendant trois jours, il coururent de l'un à l'autre, essayant de connaître les relations de la victime et celles de sa fiancée.

Ce fut pour eux une rude besogne qui, plus d'une fois, les découragea. Tant d'histoires invraisemblables leur étaient contées, surtout on leur servait tant de racontars!

Jouny se l'avouait; abandonné à lui-même, il eût renoncé à la tâche et, dès le second soir, il eût regagné Paris; mais la patience de Capoulin semblait sans bornes, aucune difficulté ne le rebutait. Désormais, il ne marchait pas en aveugle, il savait ce qu'il cherchait, rien ne pouvait l'écarter de sa voie.

Un soir que Jouny, désespéré, n'en pouvant plus, avait refusé de l'accompagner, il revint d'un air joyeux vers l'hôtel. Au jeune homme qui manifestait quelque surprise de cette gaîté, il déclara :

— Mon cher, j'ai trouvé la piste de la femme!

Jouny fit un tel bond que Léonce dut le calmer; paisiblement, il poursuivit :

— Comme il fallait s'y attendre, il s'agit d'une brave petite personne qui, depuis plus d'un an, se croyait l'unique amie de Charles Berthaud.

— Et la police l'ignorait? se récria Jouny.

— Nous l'ignorions bien nous-mêmes, il y a vingt-quatre heures.

— Mais, comment l'avez-vous découverte?

— Je ne l'ai point découverte, pour la raison fort simple qu'elle n'a pas reparu à son domicile depuis le soir du crime. Ce que je tiens, et de source sûre, c'est que cette jeune fille était une personne très sage, très réservée et très prudente.

— Très sage? Très réservée? Très prudente?

— Très sage, parce que rentrant à des heures régulières; très réservée, parce que ne faisant de confidences à personne; très prudente, parce que rentrée assez tard — on n'a naturellement pu me préciser le moment — c'est dans l'ordre, elle avait pré-

venu son hôtesse qu'elle irait chez une de ses amies pour avoir des nouvelles de sa mère et qu'à son retour elle a annoncé son départ, sa mère étant au plus mal.

— Et on avait l'adresse de sa mère?

— La bonne plaisanterie! Non, mon ami, non, on ne l'avait pas.

— On savait du moins le nom de la jeune fille?

— Elle se faisait appeler Mlle Soyer.

— Alors, comment avez-vous pu savoir?

— En cherchant, mon ami; en cherchant, j'ai trouvé dans sa chambre, qu'on m'a ouverte, ce petit fragment de lettre : « Inutile, il est trop tard », et cette signature : « *Arles Berth* » que vous compléterez aussi facilement que je l'ai fait moi-même. Je prévois votre question : comment ai-je déniché cette personne? En refaisant le trajet que faisait Charles Berthaud en sortant de son bureau. J'ai fatalement rencontré les gens qu'il avait l'habitude de rencontrer lui-même et, m'étant mêlé à eux, j'en ai appris dans trois soirées plus que la police en un mois.

— Hé! hé! l'enfant nous échappe et nous faisons chou-blanc.

— Pas tout à fait, si les policiers veulent suivre mon conseil. Quant à l'homme...

— Eh bien, l'homme?

— Nous le verrons sans doute cueillir dans un instant.

— Que dites-vous?

— La vérité; connaissant la femme, je savais qu'il avait dû venir au moins une fois voir sa complice; aidée par moi, la propriétaire a pu me donner un signalement si complet que...

On frappa à la porte qui, en s'ouvrant, livra passage à un policier. Son visage bouleversé apprit à Capoulin que les nouvelles étaient mauvaises. Brièvement, il dit :

— Vos renseignements étaient exacts; seulement, nous sommes arrivés trop tard, il était parti à trois heures.

Capoulin haussa les épaules; se tournant vers Jouny, il murmura :

— Allons, il faudra que je m'en charge moi-même.

. . . . . .

Huit jours après, en effet, les journaux annonçaient l'arrestation, à Angers, des auteurs du crime du quai des Murailles.

Au commissaire qui l'interrogeait, le coupable, un certain Jean Ménassier, fit les aveux suivants :

— Ayant, dans une réunion sportive, fait la connaissance de Charles Berthaud, je me liai avec lui. Nous n'étions pas amis, mais bons camarades. Un jour, il m'emmena déjeuner au restaurant Lemoine. Je m'épris de la jeune fille.

— C'est-à-dire que sa dot vous tenta, fit sévèrement le commissaire de police.

— Plus tard, oui! Sur le moment, non. J'aurais peut-être abandonné tout espoir si, certain jour, Charles ne m'avait avoué qu'il avait une petite amie à laquelle il me présenta, sous la condition expresse que je ne lui parlerais pas de Mlle Lemoine. Je tins parole et jamais, au cours de nos entrevues qui avaient lieu au Parc des Athlètes, je ne fis allusion à ce mariage. Cependant Mlle Lambert, c'est le nom de ma complice, manifestait une inquiétude visible; elle se sentait menacée dans son bonheur. Je feignis de la rassurer, mais, en réalité, je confirmai ses doutes et l'orientai vers la vérité. Un jour, il y a de cela deux mois environ, elle vint me trouver à mon bureau. Elle était pâle à faire peur. Elle me dit : « Vous êtes un misérable, vous saviez que Charles allait se marier. Eh bien! vous pouvez lui annoncer que je le tuerai. D'ailleurs, je lui écrirai... » « Ne faites pas cela! » lui criai-je. Elle ne voulut rien entendre et je sus par elle qu'elle avait écrit aux parents du jeune homme.

— Je m'explique l'évanouissement du malheureux père, murmura le commissaire. Continuez. C'est alors que vous avez conçu le crime?

— Non, je conçus seulement l'espoir que l'intervention de Mlle Lambert détournerait Charles Ber-

thaud de ses projets de mariage. Hanté par cette idée, j'allais trouver la jeune fille. Le premier soir, elle refusa; le second, elle m'écouta; le troisième, l'affaire était décidée. Nous partîmes ensemble. Elle alla directement au bas de la rue de la Bouteillerie; moi, je guettai Charles au coin de la rue de Paimbœuf. Quand je le vis sortir, je pris ma course jusqu'à la place du Nord; puis, je marchai jusqu'à la rue de la Bouteillerie. Mlle Lambert était à son poste. Elle vint vers moi, voulant me parler; mais je la repoussai, un homme marchait devant moi. Je me dégageai vivement et continuai ma route. Peu après, Charles Berthaud apparut. Je vis Mlle Lambert l'aborder. Il la suivit aussitôt jusqu'au tas de bois. Je me glissai vers ce qui devait être le lieu du crime. Charles causait avec son amie.

— Ils étaient assis côte à côte, sur un arbre.

— Oui. Je me suis demandé comment vous avez pu savoir cela, personne n'a pu nous voir.

— Peu importe, poursuivez.

— Quand j'arrivai à leur hauteur, Charles disait : « N'espère pas cela; je me marierai, d'ailleurs, je t'en avais prévenue. » Je ne sais ce qui se passa en moi. Je saisis mon couteau dans ma poche et je l'ouvris machinalement. Cela, je vous le jure, monsieur le commissaire.

— Que fîtes-vous alors?

— Ce que je fis? Je ne m'en souviens que comme on se souvient d'un rêve. Je me revois prenant Charles par les cheveux, lui rejeter la tête en arrière, et je frappai. Il poussa un cri, un cri terrible auquel Mlle Lambert répondit par un cri. Alors, comme un fou, je « promenai » la lame contre la gorge. Il se leva avec des yeux terribles, saisit son mouchoir et l'appuya contre la gorge. A ce moment, j'entendis du bruit sur le quai. Mlle Lambert l'avait entendu aussi. D'un bond, je me jetai sur Charles et le maintint contre le sol, tandis que ma complice se couchait contre le tas de bois. Le groupe de promeneurs était passé.

— Où se trouvait le cadavre?

— Le blessé, voulez-vous dire? Il était près d'un trou; je le pris sous les aisselles, Mlle Lambert par les pieds, et nous le jetâmes dans ce trou.

— Mais l'arme, qu'en avez-vous fait?

— Elle était tombée à mes pieds; j'allumai une queue de rat, et je la retrouvai entre deux arbres.

— Et le portefeuille?

— Tombé aussi; pensant à la lettre écrite par Mlle Lambert, je lui dis de la chercher. Elle ouvrit le portefeuille et ne retrouva rien. On craignit d'être surpris et ce fut elle qui le posa entre la chair et la chemise. Puis, nous partîmes à toute allure chez Mlle Lambert. Je lui conseillai de dire adieu à sa propriétaire, tandis que je préparais ses bagages. Elle put prendre non pas le train d'Angers, mais celui de Bordeaux. C'est de Bordeaux qu'elle revenait lorsqu'elle s'est fait arrêter. Voilà toute notre histoire.

— Cela a duré combien?...

— Oh! pas quinze minutes!

— On ne vous a pas soupçonné?

— Je découchais souvent, et puis la maison que j'habite n'est pas un immeuble de luxe. On ne s'occupe guère les uns des autres.

Quand le commissaire eut relaté cette conversation à Jouny et à Capoulin, ce dernier déclara :

— Voyez-vous, la seule méthode sérieuse, c'est celle que j'ai employée. Reconnaissez qu'elle avait du bon et, sauf quelques erreurs de détail, j'ai vu juste.

Pour paraître jeudi prochain :

Les dérailleurs de trains

ROMAN POLICIER

par JEAN PETITHUGUENIN

L'Imprimerie Moderne, 177, route de Châtillon, Montrouge 23-1-36

TOUS LES JEUDIS

RÉCLAMEZ

VOYAGES

ET

AVENTURES

0fr.60

le roman complet

J. FERENCZI & FILS, ÉDITEURS
9, Rue Antoine-Chantin, Paris-14e

Il n'est pas fait d'envoi contre remboursement

L'Imprimerie Moderne, 177, route de Châtillon, Montrouge (Seine).
(Made in France)

192. — ON FRAPPE DANS L'OMBRE, par Amaury Kainval.

ON FRAPPE DANS L'OMBRE ?

POLICE et MYSTÈRE
le Volume Complet 50cs

J. FERENCZI & FILS
ÉDITEURS
PARIS
STUDIO PIAZ